



Conseil de sécurité

Soixante-huitième année

7064^e séance

Mardi 19 novembre 2013, à 15 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Liu Jieyi	(Chine)
<i>Membres :</i>	Argentine	M. Oyarzábal
	Australie	M. Bliss
	Azerbaïdjan	M. Mehdiyev
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} DiCarlo
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Lamék
	Guatemala	M. Rosenthal
	Luxembourg	M ^{me} Lucas
	Maroc	M. Laassel
	Pakistan	M. Masood Khan
	République de Corée	M. Oh Joon
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Tatham
	Rwanda	M. Gasana
	Togo	M. M'Beou

Ordre du jour

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2013/631)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2013/631)

Le Président (*parle en chinois*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Serbie à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil de sécurité, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Ivica Dačić, Premier Ministre de la République de Serbie, et je prie le fonctionnaire du protocole de l'escorter à la table du Conseil.

M. Ivica Dačić, Premier Ministre de la République de Serbie, est escorté à la table du Conseil.

Le Président (*parle en chinois*) : En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Farid Zarif, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Hashim Thaçi à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2013/631, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

Je donne à présent la parole à M. Zarif.

M. Zarif (*parle en anglais*) : Depuis mon dernier exposé au Conseil, en août (voir S/PV.7026), l'application du premier accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations conclu entre Belgrade et Pristina le 19 avril a franchi une étape importante et a entamé une phase critique et globalement plus complexe. Cette étape a pu être franchie grâce aux préparatifs minutieux et au bon déroulement des élections municipales qui se sont tenues dans tout le Kosovo le 3 novembre dernier.

Malgré le court délai fixé pour les préparatifs de ces élections, un grand nombre de municipalités kosovares ont enregistré un taux de participation sensiblement plus élevé qu'aux élections locales de 2009. Par exemple, le taux de participation dans les municipalités à majorité serbe au sud de l'Ibar a été beaucoup plus important que celui de toutes les élections locales organisées ces 10 dernières années. Dans les municipalités situées au nord de l'Ibar, le taux de participation, bien que comparativement plus faible, a été lui aussi important, malgré un climat souvent litigieux et de nombreux problèmes d'ordre pratique.

Le jour de l'élection, il y a eu de graves problèmes à Mitrovica-Nord, ce qui a malheureusement retenu l'essentiel de l'attention des médias internationaux. En fin de journée, des individus masqués se sont introduits de force dans trois grands bureaux de vote et ont réussi à détruire ou à bourrer de nombreuses urnes. On a également signalé des cas d'intimidation d'électeurs et de jets de pierres contre des véhicules de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Ces actes criminels répréhensibles ont été condamnés par tous les acteurs locaux et internationaux. Une enquête approfondie concernant ces effractions a été ouverte par la police du Kosovo, aidée d'EULEX.

Le 6 novembre, une rencontre de haut niveau a été organisée à Bruxelles, dans le cadre du dialogue politique, par la Haute Représentante de l'Union européenne, Catherine Ashton, en vue de procéder à une évaluation conjointe de la situation. Étant donné que l'intégrité des bulletins avait été irréparablement compromise à Mitrovica-Nord, la Commission électorale centrale a ordonné l'organisation d'un nouveau scrutin dans les trois grands bureaux de vote concernés. Les mesures de sécurité supplémentaires importantes mises en place ont permis au nouveau scrutin d'avoir lieu dans ces trois bureaux il y a deux jours. Le vote s'est déroulé sans heurts ni incident ou problème notable.

Selon que de besoin, le deuxième tour des élections municipales aura lieu le 1^{er} décembre. En raison de certaines irrégularités de procédure, la Sous-Commission des plaintes et recours en matière électorale a recommandé à la Commission électorale centrale d'organiser un nouveau scrutin dans deux bureaux de vote dans la municipalité de Zvečan dans le nord du Kosovo.

J'ai félicité les deux parties aux pourparlers de Bruxelles, ainsi que les entités politiques participantes et le public en général, de leur comportement pendant le processus électoral, qui a été largement pacifique et a affiché des taux de participation record dans de nombreuses zones. Je saisis cette occasion pour saluer la coordination mutuelle étroite instaurée entre les différentes présences internationales pendant les élections et pour remercier tout particulièrement l'OSCE des efforts qu'elle a déployés pour faire en sorte que l'enregistrement des électeurs et les procédures de vote se déroulent dans les temps dans les municipalités du nord du Kosovo et pour faciliter le vote hors du Kosovo.

Les auteurs des délits commis à Mitrovica-Nord le jour des élections doivent répondre de leurs actes. Mais il importe aussi de souligner que ces déplorables incidents étaient des incidents isolés et ne reflètent pas le bon déroulement de l'élection dans l'ensemble. Les résultats du scrutin du 3 novembre ont clairement montré la maturité croissante de la classe politique au Kosovo ainsi que le souhait et la volonté profonds du public de participer au processus démocratique.

La Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) continue de consacrer le plus gros de ses efforts et de ses ressources à l'appui au processus politique conduit par l'Union européenne et à l'accomplissement de son mandat. La Mission met notamment cet appui à la disposition des nouvelles autorités municipales élues, particulièrement dans le nord, où de vives tensions persistent et où il revient désormais aux présidents des conseils municipaux nouvellement élus de répondre aux fortes demandes et attentes de la population.

La formation de la future association/communauté des municipalités à majorité serbe, disposition clef de l'accord du 19 avril, va nécessiter des efforts d'envergure au cours de la période à venir ainsi qu'un suivi attentif, de la part des parties mais aussi de la communauté internationale. La MINUK entend jouer son rôle dans le cadre d'un effort collectif coordonné avec minutie, en s'appuyant sur ses avantages comparatifs et sur les ressources de tous ceux qui sont prêts à contribuer.

Les élections municipales auront été une étape indispensable pour garantir le caractère pleinement légitime et représentatif des municipalités locales, ainsi habilitées à agir, tant dans le nord que dans le sud. Dans le même temps, aucun acteur ne peut ignorer les profondes incertitudes qui persistent au sein d'importants groupes de population. L'enthousiasme

suscité par le grand succès de ces élections locales doit être tempéré. Ce succès marque un pas essentiel mais néanmoins transitoire puisqu'il faut encore traduire les progrès obtenus au plus haut niveau politique en confiance et en prise en main au niveau local sur le terrain. Cela ne sera possible que par un processus par étapes. Pour ce faire, il faudra les efforts et l'attention continus de tous ceux en position d'aider.

Les acteurs influents dans chaque camp devraient s'employer à avoir un dialogue plus soutenu avec les parties prenantes locales dans le nord du Kosovo. Des partenariats et une coopération efficaces avec les dirigeants municipaux nouvellement élus, ainsi que la fourniture de ressources et d'un appui suffisants seront déterminants, de même que l'amélioration et l'approfondissement de la communication et du dialogue aux niveaux locaux dans tout le Kosovo, un aspect auquel, selon nous, il faudra s'intéresser de plus près. La MINUK a mis ses propres ressources au service de ce dialogue global, notamment grâce à tout un éventail d'initiatives locales. Nous espérons que toutes les parties prenantes feront montre du même engagement, le processus nécessitant des efforts combinés qui se renforcent mutuellement.

Le désir des populations d'être plus pleinement associées aux institutions de l'Europe demeure un facteur crucial, sous-tendant le processus de normalisation en cours convenu entre les dirigeants de Pristina et de Belgrade. L'Union européenne s'apprête dans un mois à prendre d'importantes décisions au plus haut niveau concernant la poursuite du processus d'intégration des États des Balkans occidentaux. À la fin octobre, les pourparlers se sont ouverts au sujet d'un accord de stabilisation et d'association entre l'Union européenne et le Kosovo qui, lorsqu'il sera conclu, marquera la première relation contractuelle établie entre ces deux parties. De son côté, la Serbie espère que son cadre de négociations pour l'adhésion sera examiné en détail à la prochaine réunion du Conseil européen prévue en décembre. Nous nous félicitons de ces évolutions qui sont fondamentales pour la poursuite de la consolidation de la paix et de la sécurité dans la région.

Ces mesures sont bien plus que de simples formalités. Aussi bien Pristina que Belgrade se sont engagées à prendre les mesures institutionnelles requises aux fins d'une association plus étroite avec les institutions européennes. Les multiples réformes exigées pour cela doivent être entreprises parallèlement au processus de dialogue et conformément aux

dispositions énoncées dans le cadre de ce processus. Au Kosovo, cela signifie, entre autres, des réformes profondes de la pratique publique, non seulement dans le domaine crucial de l'état de droit mais aussi dans toute la gamme des services publics et des institutions du Kosovo.

Les membres du Conseil continuent de jouer un rôle clef s'agissant d'appuyer les perspectives à long terme du processus en cours au Kosovo. Ce rôle englobe non seulement la fourniture de ressources suffisantes pour préserver les acquis, mais également un dialogue politique continu avec les parties pour faire en sorte que leurs engagements résistent aux futurs défis et au revers occasionnels.

Outre les difficultés et les problèmes souvent complexes qui se posent directement en ce qui concerne l'application de l'accord du 19 avril, il importe de prêter attention aux problèmes économiques pressants ainsi qu'à certaines questions humanitaires fondamentales. Récemment, il s'est avéré important que des associations de familles de disparus albanais et serbes du Kosovo – qui souffrent terriblement – soient parvenues à montrer l'exemple en oeuvrant de concert pour avancer dans leurs recherches. Il incombe aux dirigeants politiques à Pristina et Belgrade d'engager un dialogue dans le même esprit, et il importe que les partenaires internationaux mobilisent les ressources financières et l'appui nécessaires pour permettre aux parties de continuer à avancer dans la voie qu'elles ont si judicieusement choisie.

La période à venir sera essentielle en vue de consolider les résultats encourageants des élections au Kosovo et les progrès importants accomplis dans le cadre du dialogue entre Belgrade et Pristina. La poursuite du dialogue entre les deux parties contribuera également de façon importante à favoriser les progrès sur la voie de leur intégration européenne, la normalisation de leurs relations, la réconciliation intercommunautaire et une stabilité durable au Kosovo.

Je remercie sincèrement les membres du Conseil de leur coopération continue avec les parties à cet égard, et ce en dépit du grand nombre d'autres problèmes qui exigent leur attention. Il est indispensable de maintenir cette coopération pour que le processus continue d'avancer. De son côté, la MINUK maintient une coopération étroite dans la même optique, à la fois sur le plan politique et sur le terrain. L'appui que le Conseil ne cesse d'apporter à l'action de la MINUK est sincèrement apprécié.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Zarif de son exposé.

Je donne maintenant la parole au Premier Ministre de la République de Serbie.

M. Dačić (Serbie) (*parle en serbe; texte anglais fourni par la délégation*) : Je remercie à nouveau les membres du Conseil de sécurité de l'attention qu'ils portent à la question du Kosovo-Metohija et de la compréhension qu'ils manifestent en convoquant tous les trois mois une séance en application de la résolution 1244 (1999) afin de débattre de cette question. Ces séances demeurent nécessaires en dépit du fait que plus de 10 années se sont écoulées depuis que la première a eu lieu.

Je remercie également M. Farid Zarif, Représentant spécial du Secrétaire général, qui continue de travailler avec dévouement au règlement des questions dont dépend le retour à la vie normale dans la province, et ce en dépit du fait que Pristina appelle au retrait de la Mission.

Des avancées politiques notables ont été enregistrées l'année dernière. Le premier accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations a été conclu – mais il n'aura de sens que si les principes adoptés sont mis en œuvre de manière cohérente. Comme l'ont reconnu de nombreux responsables internationaux et comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport (S/2013/631), la République de Serbie fait preuve d'une grande souplesse dans le cadre du dialogue et elle a consenti des efforts considérables, car elle est convaincue que le processus de négociation peut aboutir à une solution durable et généralement acceptable.

L'accord de Bruxelles est le fruit du dialogue politique; il a permis de déterminer le cadre des élections locales et de créer une communauté de municipalités à majorité serbe au Kosovo-Metohija. En vertu de l'accord, cette communauté sera compétente dans les domaines du développement économique, de l'éducation, de la santé et de la planification urbaine et rurale. Elle sera également dotée d'une assemblée, d'un président et d'un organe exécutif. En outre, certaines garanties offertes à la communauté en matière de sécurité et dans le domaine judiciaire ont été confirmées, notamment la nomination d'un commandant régional pour le nord du Kosovo-Metohija, qui sera un Serbe du Kosovo-Metohija, et la création d'une chambre de la Cour d'appel à Pristina, qui sera composée en majorité de juges serbes du

Kosovo-Metohija et qui pourra exercer sa juridiction dans toutes les municipalités à majorité serbe.

Guidé par sa volonté de faciliter la vie des Serbes du Kosovo-Metohija, le Gouvernement serbe les a priés de déléguer, aux élections locales, leurs représentants à la communauté des municipalités serbes, qui deviendrait alors leur représentante légitime dans le cadre des pourparlers entre Belgrade et Pristina. Il s'agit selon nous du seul moyen de trouver une solution durable, et nous estimons que la légalisation du statut des Serbes du Kosovo-Metohija auprès de la communauté internationale renforce leur position.

Alors que la Serbie n'a ménagé aucun effort pour encourager les Serbes du Kosovo-Metohija à participer en nombre aux élections, les institutions provisoires à Pristina n'ont pas jugé souhaitable de créer un climat favorable, et, souvent, même pas les conditions minimales à cette fin. Il est donc possible d'affirmer que la communauté de municipalités serbes sera formée non pas grâce, entre autres choses, aux efforts des institutions provisoires à Pristina, mais malgré elles.

Même si nous sommes parvenus à nous mettre d'accord à Bruxelles sur tous les détails du processus pré-électoral, nous avons dû, avant le scrutin, nous rendre à nouveau au siège de l'Union européenne (UE) pour établir une fois de plus la liste des conditions – qui l'était déjà depuis longtemps – parce que Pristina n'avait respecté presque aucune condition dans l'intervalle. Elle n'a pas préparé de matériel électoral neutre, aucun membre de la Commission électorale centrale issu de la communauté serbe n'a été élu à temps et la majorité des personnes déplacées n'ont pas eu la possibilité de voter. D'autre part, aucun cadre juridique n'a été mis en place pour faciliter la création de la communauté de municipalités serbes. Cependant, 6000 Albanais qui n'avaient jamais vécu dans le nord de Kosovska Mitrovica ont été inscrits sur les listes électorales, alors qu'un grand nombre de Serbes qui vivaient dans le nord de la ville ont été inscrits sur les listes électorales dans le sud, et ce en vue d'influencer les résultats des élections.

En outre, les candidats de la minorité serbe ont été intimidés de plusieurs manières. Le candidat à la municipalité de Mitrovica-Nord a été physiquement agressé, et quatre candidats de la liste serbe ont été accusés de crimes de guerre. Les garanties fournies quant au fait qu'aucun candidat serbe n'avait été secrètement inculpé pour crimes de guerre ont été invalidées par les accusations proférées à la télévision kosovare contre quatre Serbes membres de l'Initiative civique Sprska

prétendument soupçonnés d'avoir commis des crimes de guerre. Cela indique qu'aucun d'entre eux n'avait été soupçonné avant de devenir candidat aux élections locales au Kosovo-Metohija.

Les soupçons d'un passé guerrier problématique n'ont cependant pas constitué un obstacle pour les candidats albanais. Ainsi, nous nous sommes retrouvés dans une situation où il va très probablement falloir organiser un nouveau scrutin dans deux circonscriptions, car les candidats qui l'ont emporté au premier tour ont depuis été inculpés pour crimes de guerre. Parmi les 15 personnes inculpées par la Mission État de droit menée par l'UE, il y a également un certain nombre d'autres représentants de haut niveau des institutions provisoires à Pristina, notamment leur représentant à Tirana.

Dans une telle atmosphère, il n'était pas facile de faire campagne, et encore moins de se rendre aux urnes. Néanmoins, le Gouvernement de la République de Serbie est très satisfait que plus de 45 000 personnes aient participé au scrutin dans les municipalités serbes. Même s'il a souvent été interdit à nos plus hauts responsables de se rendre au Kosovo-Metohija, nous sommes parvenus à motiver les Serbes afin qu'ils aillent voter. Aujourd'hui même, nous avons appris que M. Aleksandar Vulin, un ministre sans portefeuille du Gouvernement serbe, avait une fois de plus été interdit d'entrée au Kosovo-Metohija. Dans le même temps, les plus hauts représentants d'autres pays, notamment l'Albanie et la Turquie, ont pu se rendre sur place et participer aux campagnes pour les élections locales.

Je saisis cette occasion pour appeler Pristina et les acteurs internationaux à créer des conditions favorables à l'organisation du deuxième tour des élections locales dans les municipalités à majorité serbe, et ce afin d'éviter une répétition des violations flagrantes de la procédure électorale constatées le 3 novembre, les mesures de sécurité nécessaires n'ayant pas été prises pour permettre aux citoyens d'exprimer librement leur volonté. Nous condamnons de nouveau la violence qui a rendu nécessaire la reprise du premier tour des élections à Kosovska Mitrovica. Belgrade est déterminée à fournir toute l'aide possible pour traduire les auteurs de cette violence en justice. Je suis satisfait que la reprise du premier tour des élections dans le nord de Kosovska Mitrovica se soit déroulée sans problème, même si nous ne comprenons pas pourquoi l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe a exigé que le dépouillement s'effectue en dehors de Kosovska

Mitrovica, dans une localité où résident des Albanais, car aucune raison ne le justifiait.

Il est extrêmement important aux yeux de la République de Serbie que les accords relatifs à l'application de l'accord de Bruxelles soient conformes à la volonté et aux intentions de ceux qui ont négocié cet accord afin que la position des Serbes du Kosovo-Metohija soit définie et présentée clairement.

Il n'a pas été facile de parvenir à ces accords pour notre délégation, mais nous étions déterminés dès le départ à honorer les engagements que nous signerions. Nous avons donc pesé tous les détails et évalué la possibilité de les appliquer avant d'apposer notre signature. C'est pourquoi nous avons réussi à tenir nos engagements, comme il est indiqué dans le rapport. Je pense que la présente déclaration aurait été bien différente de celles que j'ai faites auparavant au Conseil si l'autre partie avait abordé l'application de l'Accord avec autant de sérieux car, au moins, certains problèmes auraient pu être réglés. Le climat qui a précédé les élections locales aurait également été meilleur et les communautés minoritaires auraient été bien plus encouragées à participer aux élections.

Cependant, Pristina n'a pas encore pris les mesures nécessaires dans des domaines clefs, notamment l'adoption de lois conformes aux accords conclus entre les deux parties à Bruxelles, telles la loi d'amnistie, la loi relative au budget du Kosovo et une loi sur l'autonomie locale. Pristina ne s'est pas non plus acquittée de ses obligations relatives à la gestion intégrée des frontières, n'a pas mis en place un nouveau réseau d'organes judiciaires, et n'a pas nommé les membres de la nouvelle équipe de la police régionale dans le nord du Kosovo-Metohija.

Dans le projet de loi modifiant la loi sur l'autonomie locale, qui aurait dû intégrer les municipalités à majorité serbe dans le cadre juridique des institutions provisoires d'administration autonome du Kosovo, la communauté des municipalités serbes n'est mentionnée que dans le paragraphe additionnel 4 de l'article 32 du projet de loi, visant l'abolition de la communauté par une décision à la majorité des deux tiers de ses membres. Ce projet de loi ne fait aucune autre référence à la communauté, en dépit des dispositions de l'accord de Bruxelles. Nous tirons donc la conclusion que seule la procédure visant l'abolition de la communauté des municipalités à majorité serbe intéresse Pristina.

Il est également indiqué dans le rapport que la loi d'amnistie a été adoptée. Pourtant, en vue de déterminer la constitutionnalité de cette loi, la Cour constitutionnelle du Kosovo a déclaré certains de ses articles non conformes à la Constitution. Des actes n'ont pas été intégrés à la loi d'amnistie, notamment ceux pour lesquels les organes judiciaires des institutions provisoires d'administration autonome pourraient engager des poursuites contre des ressortissants serbes au Kosovo-Metohija. Certains juges internationaux de la Cour constitutionnelle du Kosovo, en particulier le juge Robert Carolan, des États-Unis, et le juge Almiro Rodrigues, du Portugal, ont exprimé des opinions dissidentes affirmant que, contrairement à la décision de la Cour, l'amnistie pour de tels actes n'est pas conforme à la Constitution.

Pristina ne s'est pas acquittée de son obligation de créer un nouveau réseau opérationnel de tribunaux sur le territoire du Kosovo-Metohija. En application des accords conclus, les tribunaux du nord du Kosovo-Metohija qui opéraient dans le cadre du système judiciaire de la République de Serbie ont arrêté de juger des affaires en attendant la mise en place de nouveaux tribunaux qui doivent prendre la relève et poursuivre l'examen de ces affaires. Les locaux dans lesquels seront installés les nouveaux tribunaux et les bureaux du Procureur n'ont pas encore été désignés. En outre, le nombre d'employés qui travailleront dans chaque institution et leurs conditions de travail pratiques n'ont pas été établis. Par ailleurs, Pristina n'a pas approuvé la mise en place d'un tribunal de première instance, seulement celle d'une cour d'appel, ce que nous ne pouvons absolument pas accepter.

De même, le commandant adjoint régional de la police du Kosovo pour le nord a été, sans accord de notre part, nommé parmi les membres de la communauté albanaise du sud de l'Ibar, dans la municipalité de Vučitrn, contrairement à l'accord sur la représentation ethnique au sein du commandement régional de la police du Kosovo.

Je me suis de nouveau concentré sur des problèmes abordés dans le cadre de la précédente séance car ils portent sur des questions d'une importance vitale pour la communauté serbe au Kosovo-Metohija. Ils concernent le statut juridique, le financement, et la sécurité physique, juridique et économique de tous les membres de cette communauté. Je considère qu'il est de mon devoir de mettre en garde contre le manque de bonne volonté de la part de Pristina.

La communauté des municipalités serbes est nécessaire en tant que mécanisme permettant de protéger les intérêts d'une minorité au Kosovo-Metohija, en raison de l'expérience de ces municipalités, même après l'arrivée des forces internationales. Depuis le 10 juin 1999, début de la présence civile et militaire internationale au Kosovo-Metohija, plus de 7 000 agressions physiques ont été signalées, tandis que les trois quarts des localités dans lesquelles les Serbes vivaient avant la guerre ont fait l'objet d'un nettoyage ethnique.

Dans le troisième Avis du Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales, mentionné au paragraphe 39 du rapport, une inquiétude est exprimée face à l'augmentation, ces dernières années, du nombre d'incidents liés à la sécurité ciblant des communautés non albanaises. Environ 2 000 attaques de ce type ont été signalées rien qu'entre janvier et octobre 2012, et 70 % d'entre elles visaient la communauté serbe.

Le Gouvernement serbe a également condamné très fermement les attaques contre les forces internationales au Kosovo-Metohija. À cette occasion, je voudrais déplorer vivement le décès d'Audrius Šenavičius, un membre lituanien d'EULEX. Belgrade est prête à participer à l'enquête sur cette affaire. J'espère également qu'il n'y aura plus de victimes au Kosovo-Metohija.

C'est la première fois que les institutions serbes, y compris le Gouvernement, l'église et la grande majorité des partis politiques représentés au Parlement, ont de concert appelé les Serbes du Kosovo-Metohija à aller voter. Cependant, ce n'est pas la première fois qu'ils sont allés voter. Lors des élections de 2001, leur coalition Povratak (Retour) a recueilli près de 90 000 voix.

On ne peut pas dire que les Serbes n'ont pas essayé de contribuer à l'organisation de la vie dans cette province et qu'ils n'ont pas essayé de protéger leurs intérêts en mettant en place des conditions propices au progrès de l'ensemble de la société. Ils n'ont pas boycotté les sessions du parlement local, bien qu'ils aient dû s'y rendre dans des véhicules blindés de la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR). Ils ont accepté cette solution en espérant qu'elle serait temporaire et qu'au final elle aboutirait à de nouvelles solutions et leur permettrait d'avoir une vie plus normale.

Malheureusement, tel n'est pas le cas. Les changements escomptés n'ont pas eu lieu. Avec le temps, le nom même de leur coalition et son objectif

principal ont commencé à sembler amèrement ironiques. La coalition Povratak n'a rien pu faire pour le retour des Serbes déplacés car, à la place de l'aide promise, ils se sont heurtés à une obstruction manifeste de la part de Pristina et à un manque d'intérêt de la part des représentants de la communauté internationale.

D'après les chiffres fournis par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), ces 15 dernières années, depuis juin 1999, sur les 230 000 personnes qui ont quitté leurs foyers au Kosovo-Metohija, 18 000 y sont retournées. Selon nos estimations, pas plus de 4 000 d'entre elles sont de retour de manière durable. Entre 1 et 2 % seulement des personnes déplacées à l'intérieur du pays ont réussi à rester définitivement. La baisse considérable du nombre de rapatriés enregistré en 2013 est particulièrement inquiétante par rapport aux chiffres enregistrés les deux années précédentes. D'après les données du HCR, 122 personnes déplacées étaient retournées au Kosovo-Metohija à la mi-août, alors que 442 rapatriés avaient été enregistrés en 2012. Pendant ce temps, dans le cadre du dernier cycle de privatisation, en septembre, l'Agence de privatisation du Kosovo, dont nous avons déjà dénoncé les opérations illicites – tout comme nous avons mis en garde contre les effets destructeurs de la vente de sociétés dans les municipalités serbes – a mis en vente le complexe de fabrication de réfrigérateurs de Silovo dans lequel est situé le centre d'approvisionnement pour les personnes déplacées du bassin de la Morava.

Les personnes déplacées ont essayé de faire appliquer les règles juridiques à certaines questions. Un peu plus de 30 % des ménages déplacés ont engagé des poursuites pour dénoncer l'usurpation de leurs biens, mais les institutions provisoires de Pristina n'ont pas donné suite à 70 % de ces plaintes. Je voudrais appeler l'attention du Conseil sur le grand nombre de décisions prises par des tribunaux du Kosovo rejetant les plaintes serbes et non albanaises visant la MINUK, la KFOR et les institutions provisoires, concernant des biens détruits, en donnant pour explication standard l'absence de responsabilité juridique. En outre, il est demandé aux plaignants dont la demande a été déboutée de verser des frais de justice élevés, bien qu'il s'agisse de personnes déplacées et que cette demande soit contraire aux principes dits de Pinheiro concernant les droits des personnes déplacées.

Tout cela montre que l'état de droit n'a pas encore été instauré au Kosovo-Metohija et que les droits de l'homme, en particulier ceux des minorités, ne sont

pas protégés comme il se doit. L'affaire concernant Fatmir Limaj, ancien Ministre des transports et des télécommunications du Gouvernement kosovar et ses codéfendeurs, accusés de meurtre, d'actes de torture et de menaces à l'intégrité physique de civils serbes et albanais et de prisonniers de guerre détenus dans la base de l'Armée de libération du Kosovo (ALK) illustre la faiblesse du système judiciaire du Kosovo-Metohija et l'influence de ceux qui ont un pouvoir politique, dont la plupart sont recrutés dans les rangs de l'ancienne ALK, pour ce qui est de l'ensemble du système politique, légal et social au Kosovo-Metohija, y compris la composante judiciaire internationale. Tous les faits relatifs à l'affaire *Klečka*, à commencer par le refus d'entendre un témoin clef en raison de la modification du droit pénal kosovar et le nouvel acquittement de Limaj et de ses associés, mentionné dans le rapport, remettent considérablement en question le fonctionnement, l'indépendance et l'impartialité du système judiciaire au Kosovo-Metohija. La Serbie est déçue par cette décision mais espère que le procureur d'EULEX en interjettera appel.

Nous appelons de nouveau l'attention sur l'importance d'une enquête complète et efficace sur les allégations de trafic d'organes présentées dans le rapport de M. Dick Marty. À cette fin, la Serbie est prête à continuer de coopérer avec l'équipe d'enquêteurs d'EULEX et espère que cette enquête donnera prochainement des résultats.

S'agissant de nos activités, le rapport n'indique pas que les institutions de la République serbe sont prêtes à coopérer avec la MINUK en ce qui concerne les titres de pensions non versées à des personnes au Kosovo-Metohija. Les activités de la MINUK sont mentionnées au paragraphe 26, mais il n'est pas fait référence à la demande adressée par le Bureau pour le Kosovo-Metohija à la MINUK, à deux reprises, en vue de fournir les informations qui permettraient au Bureau d'appliquer la décision de la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg en vertu de laquelle il est demandé à la République de Serbie de prendre des mesures pour édicter les règles concernant ces pensions.

La République de Serbie est déterminée à poursuivre des négociations actives et constructives avec Pristina à tous les niveaux, ainsi qu'à mettre en œuvre les accords conclus jusqu'ici. Nous espérons que Pristina fera de nouveaux efforts pour veiller à ce que des solutions mutuellement acceptables soient trouvées et à ce que les accords puissent être appliqués. Ce qui compte surtout, c'est que Pristina s'abstienne de toute

action unilatérale susceptible de compromettre l'avenir du dialogue et de déstabiliser la sécurité de la province.

Ce que nous souhaitons tous, une fois établie la communauté des municipalités serbes, c'est construire ensemble une société qui nous mènera vers l'avenir tout en réglant, sans les oublier, les problèmes du passé. Je voudrais, si les membres du Conseil me le permettent, citer une définition de la réconciliation que j'ai rencontrée alors que je lisais des documents sur la justice transitionnelle; d'après cette définition, la réconciliation est la marque d'une société qui a redécouvert la capacité de gérer les conflits par la non-violence; une société qui peut accommoder une multiplicité d'opinions, de races, de cultures et de religions sur lesquelles elle fonde son identité; une société dont les structures créent les conditions propices à un développement qui inclut au lieu d'exclure et qui repose sur une morale acceptée par tous. Le Gouvernement de la République de Serbie fait tout son possible pour ériger ce type de société, et nous serions très heureux si Pristina faisait les mêmes efforts. Nous avons pris des décisions difficiles cette année, et l'appui stable dont nous bénéficions auprès de nos électeurs indique que la majorité de nos citoyens soutient notre politique.

Je voudrais réitérer encore une fois que le dialogue à Bruxelles maintient une position de neutralité quant au statut, et que la volonté de normaliser les relations entre Belgrade et Pristina ne signifie pas que notre position a changé s'agissant de notre refus d'accepter la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo.

Nous espérons que toutes les questions que j'ai évoquées seront soulevées lors de la reprise du dialogue à Bruxelles le 5 décembre. Nous avons beaucoup progressé dans le domaine du renforcement de la paix et de la stabilité dans la région et dans le règlement de nombreux problèmes entre Belgrade et Pristina. La République de Serbie reste résolue à poursuivre le processus de Bruxelles dans l'intérêt de tous, de bonne foi et dans un esprit de bonne volonté.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole à M. Hashim Thaçi.

M. Thaçi (*parle en albanais; texte anglais fourni par la délégation*) : C'est pour moi un grand plaisir de m'adresser au Conseil au cours de la dernière séance sur le Kosovo qui se tiendra cette année, et d'examiner les progrès réalisés au Kosovo ces trois derniers mois, notamment la tenue d'élections locales sur l'ensemble du territoire de la République du Kosovo et le processus

d'intégration à l'Union européenne, ainsi que les derniers résultats du dialogue sur la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie.

Je tiens d'abord à exprimer ma sincère reconnaissance au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour l'appui constant qu'il accorde à la paix et au progrès au Kosovo et dans la région.

Avant de partager mes vues sur l'évolution de la situation, je voudrais signaler, alors que l'année touche à sa fin, que 2013 a été une année historique pour la région, essentiellement pour deux grandes raisons. Premièrement, le 1^{er} juillet, l'Union européenne a accepté la Croatie qui est devenue son vingt-huitième État membre, constituant ainsi un modèle et une source d'inspiration pour les autres pays des Balkans occidentaux qui souhaitent s'intégrer à l'Union européenne. Deuxièmement, le premier accord interétatique a été conclu sur la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie, un accord facilité par la Haute Représentante de l'Union européenne, la baronne Ashton. L'accord historique entre le Kosovo et la Serbie, conclu au début de l'année, est la preuve solide du pouvoir transformateur de l'Union européenne pour les pays qui veulent y adhérer. L'Union européenne reste la seule alternative et le seul espoir pour les peuples de notre partie de l'Europe.

Dans cet esprit européen, le 3 novembre, à la suite de la promulgation de lois par l'Assemblée du Kosovo, la République du Kosovo a, pour la première fois, organisé des élections locales pour l'élection de maires et de conseils municipaux sur l'ensemble du territoire, ce qui a été une source d'inspiration pour toutes les communautés vivant au Kosovo. Avec une participation qui a dépassé les 50% des personnes en droit de voter dans 38 municipalités du pays, ce processus démocratique, expression de la volonté du peuple, s'est déroulé en toute liberté et dans la paix et a permis aux citoyens du Kosovo de choisir des dirigeants municipaux légitimes, y compris dans quatre municipalités du nord – Leposaviq, Zveçan, Zubin Potok et Mitrovica-Nord – pour la première fois depuis la guerre de 1999. Je voudrais saisir la présente occasion pour remercier la Commission électorale centrale et l'Organisation de coopération et de développement économiques pour la facilitation technique fournie pour les élections du nord, ainsi que la Mission d'observation des élections de l'Union européenne, qui était déterminée à suivre et à observer le processus.

Le Gouvernement de la République du Kosovo était résolu à organiser des élections démocratiques libres et régulières, et à assurer la participation massive de tous les citoyens de la République du Kosovo aux élections du 3 novembre, lesquelles ont suscité les louanges des observateurs internationaux et sont, indéniablement, un grand moment pour la maturité de l'État du Kosovo, pour la consolidation institutionnelle interne du système politique et constitutionnel, et pour le respect de toutes les conditions figurant dans les propositions d'Ahtisaari. Ce moment a scellé et clos tous les scénarios possibles de partage du Kosovo ou de sa fédéralisation pour raisons ethniques.

C'est pour cette raison que ces élections ont été une victoire pour les citoyens de tous les partis politiques et des institutions de la République du Kosovo. Nous avons prouvé que le Kosovo est un pays démocratique et que le processus électoral s'est déroulé dans un esprit de haute culture politique. Je suis convaincu que ce succès se répètera le 1^{er} décembre dans les 24 municipalités qui auront des deuxièmes tours de scrutin pour l'élection des maires.

Dans la plus grande partie du Kosovo, la journée des élections s'est déroulée dans le calme et de manière pacifique. Il n'y a eu des incidents isolés que dans trois bureaux de vote, à Mitrovica-Nord, qui étaient le fait de groupes extrémistes serbes. Il s'est agi d'attaques orchestrées et organisées contre les droits fondamentaux des citoyens. Les manœuvres d'obstruction et d'intimidation, le chantage et la violence dirigés contre les électeurs de ces bureaux de vote par certains groupes du Kosovo étaient contraires aux principes démocratiques de la société; ils entravent le processus d'édification d'un État tolérant et sans exclusivité et portent atteinte aux perspectives d'intégration du Kosovo à l'Union européenne. Mais le fait que la population s'est rendue aux urnes est la meilleure réponse donnée à ce boycott, qui a échoué. La décision de la Commission électorale centrale, un organe indépendant, de ne réorganiser que les élections à Mitrovica-Nord le 17 novembre a été bien accueillie et acceptée par tous les acteurs politiques. Ce deuxième scrutin a eu lieu dimanche dernier, le 17 novembre, et tout le processus s'est déroulé sans problèmes.

Les élections du 3 novembre étaient importantes car elles ont constitué un test immédiat ainsi qu'un résultat direct du dialogue interétatique établi entre le Kosovo et la Serbie; elles ont également permis de légitimer les efforts que nous faisons ensemble

pour bâtir une société sans exclusive fondée sur la Charte européenne de l'autonomie locale, en vertu de laquelle les municipalités sont les unités légitimes des gouvernements locaux. Mon gouvernement est convaincu que cela permettra d'accélérer l'amélioration des relations interethniques au Kosovo, ainsi que les avancées sur la voie de l'intégration du Kosovo à l'Union européenne.

Les élections du 3 novembre et l'acceptation de leurs résultats légitimes sont une condition préalable à l'établissement de la communauté des municipalités serbes du Kosovo, sur la base de l'accord de Bruxelles en date du 19 avril. Néanmoins, cette communauté qui sera mise en place conformément à la législation du Kosovo et sur le modèle de l'association existante des municipalités du Kosovo, n'aura aucune fonction législative ou exécutive, ce qui signifie qu'elle ne saurait se substituer aux assemblées municipales et ne peut donc pas se voir transférer de responsabilités municipales. Personne ne peut remplacer ou relativiser le pouvoir direct des citoyens du Kosovo de voter librement.

Je voudrais également informer le Conseil de sécurité de nos progrès concernant l'Union européenne. Le 16 octobre, nous avons reçu un rapport intérimaire de la Commission européenne pour le Kosovo signalant que nous avons réalisé des progrès dans notre programme européen mais qu'il y avait encore des problèmes à régler. Ce rapport est positif et objectif et qualifie les relations établies par le Kosovo avec ses voisins de réalisation exemplaire pour la paix, la stabilité et la perspective européenne du Kosovo et de la région en général. Nous avons examiné toutes les recommandations figurant dans le rapport d'avancement avec le plus grand sérieux et aux plus hauts échelons de l'État et des institutions, et nous nous employons totalement à remplir ces critères.

Dans le contexte du dialogue sur la libéralisation du régime des visas, le Kosovo a amendé et adopté d'importantes lois, notamment sur le droit d'asile, sur le financement des partis politiques et contre la traite des êtres humains, comme l'indique le rapport. Ce dernier mentionne également les critères que doit remplir le Kosovo en matière de progrès économiques, confirmant ainsi que le Kosovo se rapproche d'une économie de marché qui fonctionne.

C'est pourquoi je suis fier que toutes ces évolutions positives signalées dans le rapport d'avancement soient le fruit d'un travail acharné de la part des institutions kosovares pour réaliser leur ambitieux programme. À cet égard, la République du Kosovo a franchi une étape

historique au cours de la période à l'examen. La décision de l'Union européenne d'ouvrir les négociations en vue de la signature d'un accord de stabilisation et d'association, le 28 octobre, s'est concrétisée par le lancement du premier cycle des négociations entre l'Union européenne et le Kosovo.

Le démarrage de ces négociations entre le Kosovo et l'Union européenne sur un accord de stabilisation et d'association, ouvre un nouveau chapitre pour le Kosovo et l'Union européenne. Il s'agit d'un processus de modernisation pour le pays et la société. Cet accord sera le socle de nos relations avec l'Union européenne et la première étape formelle vers l'adhésion à l'Union européenne; il est le passage obligé pour adhérer à l'Union européenne. Seuls les candidats potentiels à l'adhésion peuvent conclure ce type d'accord avec l'Union européenne. L'ouverture de ces négociations a donc placé le Kosovo sur la voie officielle et formelle de l'adhésion à l'Union européenne.

Les institutions de la République du Kosovo sont déterminées à mener à bien les négociations sur l'accord de stabilisation et d'association avant le printemps prochain, l'objectif étant d'ouvrir la voie au processus d'adhésion du Kosovo à l'Union européenne. Le programme européen est une priorité de la République du Kosovo qui rassemble la totalité des partis politiques, des communautés et de la société civile, et traduit le désir et la volonté de l'ensemble des Kosovars.

Le dialogue structuré sur l'état de droit entre le Kosovo et l'Union européenne se poursuit, expression d'un engagement à long terme entre l'Union européenne et le Kosovo en vue de renforcer l'état de droit. Ce dialogue entre Bruxelles et Pristina met l'accent sur le volet judiciaire et la lutte contre le crime organisé et la corruption.

Au cours de la période considérée, la République du Kosovo a été reconnue par quatre nouveaux États Membres de l'ONU, à savoir El Salvador, la Grenade, la Libye et la Thaïlande, ce qui porte le nombre total de pays reconnaissant le Kosovo à 104, soit plus de la moitié des États Membres de l'ONU. Je saisis cette occasion pour remercier une fois encore les pays qui ont décidé de reconnaître officiellement le Kosovo. Cette démarche se fonde sur les résultats positifs que le Kosovo a systématiquement affichés, plus particulièrement cette année. Nous espérons que ce chiffre continuera de croître, avec la reconnaissance d'autres pays issus de tous les continents. C'est pourquoi depuis cette salle, où j'ai toujours eu la satisfaction de représenter une juste

cause, j'invite d'autres pays à reconnaître la République du Kosovo.

Ces dernières reconnaissances montrent bien que nous avons affaire à une tendance mondiale et viennent conforter la position internationale de la République du Kosovo en tant que réalité géopolitique et juridique. Nos contacts multilatéraux se sont accrus et nous entendons établir des passerelles et contribuer à la consolidation de la paix et de la sécurité par l'entremise de notre politique étrangère.

La République du Kosovo a également amélioré sa position dans les indicateurs internationaux. J'attire l'attention du Conseil sur le rapport *Doing Business 2014* de la Banque mondiale, qui, pour la période considérée, classe le Kosovo à la 86^e place sur 189 pays pour ce qui est de la facilité à faire des affaires, et salue les changements dynamiques et les concessions qui ont été opérés en faveur du climat des affaires au Kosovo. En l'espace de deux dernières années, le Kosovo a gagné 40 places. Pour la première fois depuis que le pays figure dans le rapport *Doing Business*, le Kosovo fait partie des cinq ou 10 meilleurs pays du monde en matière de réformes, ayant réalisé les progrès les plus importants dans au moins trois des indicateurs utilisés dans le rapport.

Le 2 septembre, la Cour constitutionnelle de la République du Kosovo a déclaré que la procédure pour l'adoption de la loi portant ratification du premier accord international sur les principes gouvernant la normalisation des relations entre la République du Kosovo et la République de Serbie, ainsi que le plan de mise en œuvre de cet accord étaient conformes à la Constitution de la République du Kosovo.

Le 3 septembre, la Cour a également décidé que la procédure suivie pour l'adoption de la loi d'amnistie était conforme à la Constitution. Elle a en outre déclaré que la motion d'un groupe de députés sur les amendements à la Loi de finance de la République du Kosovo, qui prévoit un fonds pour le nord, était irrecevable. La Loi de finance est donc complète.

Les décisions de la Cour constitutionnelle du Kosovo montrent que la démocratie fonctionne et renforcent encore la cohésion politique du Kosovo vis-à-vis des accords conclus avec la Serbie, attestant ainsi que la société kosovare est profondément attachée à la normalisation des relations entre les deux États.

J'ai aussi le plaisir d'annoncer que la police du Kosovo a assumé les responsabilités de protection des

sites historiques et religieux serbes qui incombaient auparavant à la Force de paix au Kosovo (KFOR). Seul le monastère de Visoki Dečani demeure sous la protection de cette dernière. La KFOR a également transféré la protection du patriarcat de Pejë/Peć à la police kosovare à la fin du mois d'août. La mise en place d'un Conseil du patrimoine culturel de sept membres à Prizren, prévue par la loi relative au centre historique de Prizren, a été menée à bien le 24 septembre.

Le cadre juridique du Kosovo continue de garantir la représentation des minorités dans toutes les sphères de la société kosovare. Le Kosovo appuie les droits des personnes appartenant aux minorités et protège leurs intérêts vitaux et leurs droits culturels, y compris ceux de l'Église orthodoxe serbe, ce qui en fait un modèle pour d'autres pays de la région. Dans cet esprit, la promotion du dialogue interreligieux et de la coexistence est devenue une priorité à long terme. L'une des plus vastes conférences internationales organisées dans ce domaine s'est déroulée le 17 septembre dans la ville de Pejë/Peć, avec la participation de différentes communautés – islamique, orthodoxe serbe, catholique, évangélique protestante, et juive. Il y aura d'autres d'événements de ce genre à l'avenir.

Suite à l'adoption de la loi sur la radiodiffusion publique, une chaîne de télévision serbe a obtenu une licence d'émission, devenant la deuxième chaîne publique de la Radiotélévision du Kosovo (RTK). RTK2 a commencé à émettre en juin et est devenue pleinement opérationnelle en août. C'est un média important pour la communauté serbe du Kosovo, et toute la société kosovare s'est félicitée de la création de cette chaîne. Aujourd'hui tous les foyers y ont accès et, de fait, RTK2 est devenue un moyen important d'information et de promotion des intérêts de la communauté serbe.

Il convient de signaler que la situation en matière de sécurité est restée et demeure calme dans la majorité du territoire de la République du Kosovo. Toutefois, le 19 septembre, un membre de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) a été tué dans le nord du pays. L'officier lituanien Audrius Šnavičius a été abattu alors qu'avec six autres membres de la Mission, il se trouvait à bord d'un véhicule d'EULEX en route vers le poste-frontière de Jarinje, à la frontière entre le Kosovo et la Serbie. Le meurtre du douanier lituanien constitue l'attaque la plus grave commise depuis le début de la Mission, et survient à un moment où l'Union européenne entend normaliser la situation entre le Kosovo et la Serbie, en particulier

dans le nord, là où la Serbie possède toujours de vastes structures. La violence contre les soldats d'EULEX est contraire à l'ordre public sur tout le territoire kosovar. Le meurtre d'un membre d'EULEX constitue une attaque directe contre l'Union européenne.

Sans vouloir préjuger de l'issue de l'enquête, le meurtre de ce douanier lituanien pourrait être lié au processus de normalisation des relations entre la République du Kosovo et la Serbie, et aux tentatives de certains groupes extrémistes dans le nord d'entraver ce processus. Le Gouvernement kosovar a clairement qualifié ce meurtre d'attaque contre les valeurs de l'État kosovar. Le Gouvernement, en coopération avec EULEX, la KFOR et d'autres partenaires internationaux, entend continuer de s'acquitter de ses obligations constitutionnelles et juridiques pour renforcer l'état de droit au Kosovo, notamment dans la partie septentrionale du pays.

La mise en œuvre des accords conclus dans le cadre du dialogue avec la Serbie à Bruxelles, avec l'aide de l'Union européenne, a eu des retombées positives, même s'il y a eu également de sérieux retards dans les efforts de mise en œuvre. Il convient de noter qu'au cours de la période considérée, nos efforts en tant que deux pays souverains et voisins ont abouti à la conclusion d'un certain nombre de nouveaux accords, tels que l'accord sur les télécommunications et l'énergie. Après des efforts considérables, grâce à cet accord sur les télécommunications, le Kosovo va enfin se doter d'un des attributs essentiels dont il était privé en tant qu'État. Le Kosovo aura son propre indicatif téléphonique, que lui assignera l'Union internationale des télécommunications. Cela veut dire que finalement, la légalité et l'ordre régneront au Kosovo. Dans la pratique, cela signifie que les autres opérateurs non autorisés qui menaient leurs opérations et fournissaient des services à partir de la Serbie doivent y mettre fin, vu que ces activités ont beaucoup pesé sur le budget du Kosovo.

En plus de l'accord sur les télécommunications, nous en avons également conclu un autre très important, qui concerne le secteur de l'énergie. L'accord sur l'électricité a permis de mettre finalement fin à l'ingérence illégale de la Serbie dans le système électrique du Kosovo.

Nous avons également enregistré des succès en ce qui concerne le renforcement du système douanier, s'agissant de la collecte de droits de douane dans le nord, à deux points de passage frontaliers entre le

Kosovo et la Serbie. Les services douaniers du Kosovo vont commencer à collecter ces droits à compter du 14 décembre. Ces recettes fiscales seront affectées au fonds pour le développement des municipalités du nord, sur la base du cadre juridique des services douaniers du Kosovo.

Nous restons déterminés à poursuivre le dialogue avec la Serbie en 2014 et à entamer des négociations sur d'autres questions qui revêtent de l'importance pour nos relations de bon voisinage et la qualité de vie de nos citoyens.

Pour terminer, je tiens à réitérer que toutes les institutions des Nations Unies ont joué un rôle crucial et ont participé à l'édification de l'État du Kosovo, à savoir le processus de déclaration d'indépendance dans le cadre du plan Ahtisaari à la suite de négociations menées sous l'égide de l'ONU et la confirmation de son indépendance par la Cour internationale de Justice en juillet 2010.

La République du Kosovo est reconnaissante pour cette immense contribution, qui fut l'un des grands succès de l'histoire des Nations Unies. Cependant, je me dois de réitérer notre position selon laquelle il est temps pour le Conseil d'envisager de transformer la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo en un bureau politique des Nations Unies qui serait chargé de coordonner les activités de tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, tout en accompagnant le Kosovo sur la voie de l'adhésion à l'Organisation des Nations Unies et en l'appuyant pour qu'il s'acquitte efficacement de ses obligations au titre des conventions internationales.

Je voudrais également informer les membres du Conseil de sécurité que nous avons déjà entamé le processus de transformation de la Mission EULEX, qui sera effectué en coordination avec les États membres de l'Union européenne et sur la base des lois du Kosovo. Le Kosovo sera toujours un pays indépendant sur le continent européen avec une vision claire pour son intégration dans la famille euro-atlantique.

Le Kosovo a déjà pris la place qui lui revient au sein des nations libres du monde et est devenu un État européen qui contribue avec dignité à la paix et à la stabilité dans la région et au-delà.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

M^{me} Lucas (Luxembourg) : Je souhaite la bienvenue au Conseil à S. E. M. Ivica Dačić, Premier Ministre de la Serbie, et à S. E. M. Hashim Thaçi, Premier Ministre du Kosovo. Je voudrais également saluer le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), M. Farid Zarif, et le remercier de son exposé.

Les élections municipales du 3 novembre ont été les premières à se tenir sur l'ensemble du territoire du Kosovo en vertu de la loi kosovare. Le premier tour des élections s'est déroulé dans le calme pour la grande majorité des municipalités, et la participation a été globalement satisfaisante. Les élections dans les municipalités du nord étaient un des points clefs du premier accord de principe régissant la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina, conclu le 19 avril 2013 à Bruxelles. Une nouvelle étape importante est donc en train d'être franchie dans la mise en œuvre de cet accord.

Je rends hommage aux Gouvernements serbe et kosovare qui ont respecté leurs engagements et encouragé les citoyens à participer aux élections. J'exprime aussi notre reconnaissance à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, qui joue tout son rôle en facilitant les élections dans les quatre municipalités du nord, et à l'Union européenne, qui a déployé une mission d'observation électorale au Kosovo.

Cependant, le Luxembourg se doit de condamner les incidents violents qui ont eu lieu dans plusieurs bureaux de vote à Mitrovica-Nord. Pareille tentative de priver les électeurs de leur droit de s'exprimer au cours d'élections démocratiques est inadmissible. Nous saluons la présence renforcée assurée par la police kosovare, la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) et la Force de paix au Kosovo (KFOR) lors du nouveau scrutin qui s'est déroulé sans incident, avant-hier, à Mitrovica-Nord. Nous espérons que le second tour qui aura lieu le 1^{er} décembre prochain dans les municipalités concernées permettra de conclure ce scrutin dans la sérénité qui sied à une démocratie.

Le dialogue entre Belgrade et Pristina facilité par l'Union européenne continue de produire des résultats tangibles. Nous saluons dans ce contexte le rôle crucial que la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M^{me} Catherine Ashton, continue de jouer. Le 8 septembre dernier à Bruxelles, un accord important a été conclu

concernant l'énergie et les télécommunications. Nous encourageons les deux Premiers Ministres et leurs équipes à redoubler d'efforts afin de compléter dans les prochaines semaines la mise en œuvre de l'accord du 19 avril en ce qui concerne les douanes, la police et la justice, notamment en réglant les modalités du transfert de policiers serbes et du personnel judiciaire serbe vers les structures institutionnelles du Kosovo. La pleine mise en œuvre de l'accord du 19 avril facilitera la poursuite des négociations en vue de la conclusion d'un accord de stabilisation et d'association entre l'Union européenne et le Kosovo, dont la deuxième session est prévue le 27 novembre prochain, et le début des négociations d'adhésion avec la Serbie, dont la première conférence intergouvernementale doit se tenir au plus tard en janvier 2014.

Le processus de normalisation des relations entre la Serbie et le Kosovo doit impérativement être accompagné par la poursuite énergique des réformes qui visent à garantir la primauté du droit au Kosovo. Il est important que les autorités kosovares continuent de coopérer étroitement avec le Représentant spécial de l'Union européenne pour le Kosovo, M. Samuel Žbogar, et EULEX. La Mission EULEX continue en effet de jouer un rôle indispensable en ce qui concerne la mise en œuvre de la normalisation entre Belgrade et Pristina, la lutte contre la criminalité organisée et la corruption, la poursuite des auteurs de crime de guerre et la lutte contre l'impunité pour les crimes les plus graves.

À cet égard, le Luxembourg condamne dans les termes les plus fermes l'attaque perpétrée le 19 septembre dernier contre un convoi d'EULEX, qui a coûté la vie à un officier des douanes de la Mission. Nous présentons nos condoléances à l'Union européenne, aux autorités de Lituanie et à la famille du défunt. Les responsables de cette attaque doivent être traduits en justice. L'on ne saurait menacer impunément la sécurité du personnel d'EULEX qui travaille au quotidien au service des citoyens du Kosovo et de la protection de leurs droits.

Le Luxembourg se félicite de l'évolution positive que le Kosovo a connue depuis l'adoption de la résolution 1244 (1999) et la mise en place de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo. Plus de la moitié des États Membres de l'ONU ont reconnu l'indépendance du Kosovo. La mise en œuvre de l'accord du 19 avril permet de normaliser les relations entre Belgrade et Pristina. L'heure est venue de tenir compte de ces nouvelles réalités dans l'approche de la communauté internationale, y compris dans

l'approche du Conseil de sécurité, et d'adapter, à moyen terme, la présence de la communauté internationale sur le terrain. À mesure que la perspective européenne de la Serbie et du Kosovo se concrétisera, la présence des Nations Unies sera moins déterminante.

Sur le chemin vers un avenir européen commun, la Serbie et le Kosovo savent qu'ils pourront compter sur le soutien constant du Luxembourg.

M. Lamek (France) : Je remercie tout d'abord le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, pour son exposé. Je remercie aussi le Premier Ministre de la Serbie, M. Ivica Dačić, ainsi que le Premier Ministre du Kosovo, M. Hashim Thaçi, pour leurs interventions.

Le Conseil de sécurité se réunit pour la troisième fois depuis l'accord historique du 19 avril entre la Serbie et le Kosovo, accord obtenu sous les auspices de l'Union européenne. Les espoirs suscités au printemps par ce compromis historique ont, depuis, été confirmés par les faits. La dynamique créée au mois d'avril a en effet été suivie de rendez-vous réguliers entre les autorités de la Serbie et du Kosovo, tandis que les jalons posés par la feuille de route du 22 mai ont permis des progrès substantiels dans la relation entre les deux pays.

Nous nous félicitons également de l'accord trouvé entre les parties le 8 septembre, à Bruxelles, sur les questions d'énergie et de télécommunications. Par ailleurs, le démantèlement des structures parallèles serbes au nord du Kosovo se poursuit. Enfin, nous constatons avec satisfaction que les lois de ratification des accords du 19 avril ont pu être adoptées au début du mois de septembre par le Parlement du Kosovo, après leur examen par la Cour constitutionnelle. Tous ces signes, nous semblent-ils, témoignent de l'engagement des parties de respecter et mettre en œuvre rapidement la parole donnée au printemps.

Les dernières semaines ont également vu l'organisation, puis la tenue, d'élections municipales sur l'ensemble du territoire du Kosovo, avec le concours essentiel de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Nous félicitons les parties de leur action auprès des populations locales tout au long de la campagne, en vue d'assurer une participation élevée. Le premier tour des élections municipales, le 3 novembre dernier, s'est déroulé dans des conditions globalement satisfaisantes et conforte la mise en œuvre de l'accord du 19 avril. Au sud du Kosovo, le taux global de participation des populations serbes a

même été supérieur à celui observé en 2009. Tout cela témoigne d'un début d'appropriation des institutions de Pristina par la communauté serbe.

En dépit des incidents qui ont été observés lors du premier tour mais qui sont restés très localisés, ce scrutin constitue en tant que tel un progrès démocratique indéniable. Le bon déroulement du nouveau vote organisé le 17 novembre dans les trois bureaux de vote de Mitrovica-Nord semble en outre indiquer que les leçons ont été rapidement tirées des incidents du 3 novembre. Le deuxième tour des élections aura donc lieu le 1^{er} décembre et la France appelle les Gouvernements kosovar et serbe, ainsi que toutes les communautés du Kosovo, à faire preuve de la même maturité et du même courage lors de cette deuxième phase du scrutin. Enfin, à l'instar du Secrétaire général, nous les encourageons à poursuivre leurs efforts de pédagogie et de réconciliation dans la période post-électorale.

Le Secrétaire général revient dans son rapport (S/2013/631) sur l'incident du 19 septembre dernier qui a coûté la vie à un officier de la mission État de droit menée par l'Union européenne (EULEX). Nous condamnons comme l'ensemble des parties cet incident, cause de la mort d'un agent européen, tombé au service de l'état de droit, et nous remercions chacune des parties du concours qu'elle apporte à l'enquête criminelle ouverte par EULEX afin que les auteurs de cet assassinat soient traduits en justice. Cette attaque nous choque tous et, comme le souligne le Secrétaire général, elle contraste avec la situation au Kosovo sur le plan de la sécurité, laquelle demeure calme par ailleurs. Nous tenons donc à saluer de nouveau le travail de la mission EULEX qui, avec la police kosovare et la Force de paix au Kosovo, joue aux côtés de l'OSCE un rôle clef pour garantir le bon déroulement de ces élections.

La décision d'ouvrir les négociations d'adhésion à l'Union européenne avec la Serbie, d'une part, et d'autoriser la Commission à négocier un accord de stabilisation et d'association avec le Kosovo, d'autre part, est intervenue après que les deux pays ont accompli d'importants progrès dans la normalisation de leurs relations. Cette normalisation a été fixée par l'Union européenne comme critère commun de leur rapprochement européen respectif. Il conviendra dès lors de veiller à ce que l'un comme l'autre restent engagés, de manière constructive et dans la durée, dans l'amélioration de leurs relations. Il y va, en ce qui concerne la Serbie, de l'ouverture effective des négociations d'adhésion que recommande désormais la

Commission, et, s'agissant du Kosovo, de la poursuite des discussions visant à la conclusion de l'accord de stabilisation et d'association.

Au-delà de la normalisation de leurs relations, nous encourageons enfin Belgrade comme Pristina à poursuivre les réformes internes, notamment en matière d'état de droit et de protection des minorités. C'est l'unique chemin qui permette au Kosovo et à la Serbie d'ouvrir ensemble une nouvelle page de leur histoire qui soit résolument tournée vers la paix et la coopération régionale.

Ces développements positifs imposent que la communauté internationale en prenne acte. À cet égard, nous invitons la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo à adapter sa présence à la situation sur le terrain, en accord avec les autorités kosovares et en fonction de leurs besoins effectifs.

M. Masood Khan (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, de son exposé. Nous remercions également le Premier Ministre serbe, M. Ivica Dačić, et le Premier Ministre kosovar, M. Hashim Thaçi, de leurs déclarations. Nous saluons les efforts résolus qu'ils déploient pour amener les deux parties à un règlement négocié et permettre l'instauration d'une paix durable dans la région.

La violence qui a marqué les élections locales dans le nord du Kosovo, le 3 novembre dernier, nous a inquiétés. Nous nous félicitons que le Gouvernement kosovar ait décidé d'annuler le résultat de ce scrutin. Si la nouvelle élection organisée le 17 novembre n'a pas donné lieu à des violences, la faible participation des électeurs est préoccupante. Nous appelons ceux qui ont boycotté ces élections à se joindre au processus politique. Participer à ces élections aurait été un meilleur moyen de faire valoir leurs droits.

Par-delà les obstacles, les deux parties ont su préserver la dynamique politique et elles ont accompli des progrès tangibles sur la voie de l'application de l'accord cadre du 19 avril et du plan de mise en œuvre du 22 mai. Le dialogue constant entre les deux Premiers Ministres, qui se sont rencontrés quatre fois pendant la période considérée dans le présent rapport, a contribué notablement à faciliter ce processus. Les deux parties ont conclu des accords concernant les télécommunications et l'énergie. Elles sont également convenues que certaines questions à plus long terme

touchant la coopération dans le domaine énergétique seraient abordées à une étape ultérieure.

Nous relevons que des progrès ont également été accomplis sur d'autres points importants, notamment la police et la justice, comme convenu dans l'accord du 19 avril. Deux autres projets de loi prévus dans cet accord, portant respectivement sur l'autonomie locale et sur les droits des communautés, sont à l'examen à l'Assemblée du Kosovo, qui devrait les adopter avant la fin de 2013.

Le rapport du Secrétaire général (S/2013/631) souligne que la situation globale sur le plan de la sécurité est généralement restée calme, malgré des incidents occasionnels dans les zones ethniquement mixtes. C'est encourageant. Le nombre d'incidents signalés visant des minorités a reculé. Toutes les parties nous ont semblé mieux disposées à prévenir les tensions sur le terrain afin que le dialogue de haut niveau et l'application des accords puissent se poursuivre.

Ce sont là des signes encourageants, qui prouvent que lorsque les autorités sont déterminées, même les obstacles les plus importants peuvent être surmontés. Comme les deux Premiers Ministres l'ont indiqué aujourd'hui dans leurs déclarations détaillées, il reste de nombreux problèmes à régler. Le plus important est qu'ils continuent à renforcer et entretenir la confiance mutuelle afin que ce dialogue entre eux ne se relâche pas.

Nous prenons acte du rôle crucial joué dans le cadre de ce processus par la Haute Représentante, M^{me} Catherine Ashton, et par l'Union européenne, qui restent indispensables dans ce dialogue. La Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, sous la direction du Représentant spécial, Farid Zarif, continue de jouer un rôle critique dans la stabilisation du Kosovo.

Enfin, je voudrais souhaiter plein succès aux deux Premiers Ministres sur la route difficile qui les attend. Ils ont ouvert de nouveaux horizons diplomatiques. Ils doivent désormais persévérer jusqu'à la conclusion logique du processus. Nous sommes convaincus que, moyennant l'engagement et les efforts nécessaires, le Kosovo connaîtra dans un avenir proche des conditions de paix, de stabilité et de prospérité.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous saluons la participation à la présente séance du Premier Ministre serbe, M. Ivica Dačić, dont nous partageons les points de vue exprimés.

Nous avons également écouté M. Thaçi avec attention. Il est manifeste que l'esprit d'autocritique faisait quelque peu défaut à certains égards.

Nous remercions M. Zarif de nous avoir présenté le rapport du Secrétaire général (S/2013/631) et informés des activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK).

La Russie appuie les efforts déployés par Belgrade pour régler le problème du Kosovo par le dialogue, et nous prenons note des décisions de compromis qui ont pu être trouvées avec l'agrément de la partie serbe, et que nous comprenons. Nous espérons, en particulier, que la communauté de municipalités à majorité serbe qui sera formée au Kosovo se verra attribuer des pouvoirs exécutifs réels afin de pouvoir protéger efficacement les intérêts des citoyens résidant sur son territoire.

Nous estimons que la résolution 1244 (1999) reste pleinement en vigueur et qu'elle demeure, par conséquent, l'instrument international juridiquement contraignant pour toutes les parties aux fins du règlement de la question du Kosovo sur la base du droit international. La communauté internationale, surtout l'ONU, doit maintenir l'attention sur la situation dans la province. Parmi tous les éléments de la présence internationale, la MINUK joue un rôle clef, surtout dans le nord du Kosovo où des tensions persistent. Le Conseil de sécurité a autorisé la MINUK de s'acquitter des tâches qui lui sont confiées, quels que soient les obstacles qui se dressent sur son chemin. Pour ce faire, la Mission doit disposer des ressources humaines et financières suffisantes.

Certes, la tenue des élections municipales dans la province aura marqué une étape très importante dans la mise en œuvre des arrangements convenus entre Belgrade et Pristina le 19 avril, mais elles ne se sont pas déroulées sans incidents, loin s'en faut. Les cas de violence et d'intimidation des électeurs durant les élections du 3 novembre ont souligné une fois de plus la fragilité et le caractère explosif de la situation. Nous condamnons ces actes.

Nous sommes aussi préoccupés par la mort de l'officier de douanes de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX). Nous demandons à tous les responsables chargés de faire respecter l'ordre public dans la province de mener une enquête approfondie sur le crime et d'en déterminer les causes profondes. Les auteurs de crime doivent être traduits en justice.

Le sort de la minorité serbe du Kosovo demeure préoccupant. Il n'y a pas eu de progrès dans les efforts entrepris pour aider au retour des réfugiés ou des personnes déplacées. Les gens ont peur de retourner au Kosovo en raison des menaces de violence à motivation ethnique et de l'absence de garanties de sécurité de la part des autorités. En outre, une analyse de la situation montre que les autorités albanaises du Kosovo ont, avec l'aval de la présence internationale, effectivement empêché le retour dans la province de plus de 200 000 réfugiés et déplacés serbes, les privant ainsi de leurs droits patrimoniaux et violant leurs droits fondamentaux reconnus au niveau international. Nous sommes convaincus qu'aucune réconciliation n'est possible dans la province tant que toutes ces personnes ne seront pas retournées dans leurs foyers.

Dans l'annexe au rapport du Secrétaire général, EULEX traite de la grave situation qui prévaut au Kosovo du fait de la criminalité organisée. Cependant, elle ne fait pratiquement état, une fois encore, d'aucun progrès dans l'enquête sur les allégations de trafic illicite d'organes humains, tel que reconnu par le Rapporteur spécial du Conseil de l'Europe, Dick Marty. En deux mots, le rapport atteste de l'absence de tout progrès concernant cette affaire qui a fait couler beaucoup d'encre. Une enquête approfondie est nécessaire et les auteurs, quelle que soit leur identité, doivent être traduits en justice.

Dans cette optique, il est étrange d'entendre Pristina demander une réduction des effectifs d'EULEX, et plus particulièrement un ralentissement des activités du bureau en charge de l'enquête susmentionnée. Nous rappelons qu'EULEX a été déployée avec l'aval du Conseil de sécurité, qui lui a confié plusieurs mandats dont elle ne peut s'acquitter unilatéralement. Étant donné que la résolution 1244 (1999) reste pleinement en vigueur, ces prérogatives données à EULEX relèvent toujours de la compétence de la MINUK en vertu du droit international et ne peuvent donc être transférées à une tierce partie, surtout pas aux institutions de Pristina.

Nous sommes troublés par les informations selon lesquelles des groupes affiliés à Al-Qaida sont actifs dans la province. Nous pensons qu'aussi bien la MINUK qu'EULEX doivent se pencher sur ce problème.

M. Bliss (Australie) (*parle en anglais*) : Je voudrais moi aussi remercier M. Farid Zarif, Représentant spécial du Secrétaire général, de l'exposé trimestriel qu'il a présenté sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). L'Australie salue l'action que continue de mener la MINUK, aux

côtés de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX), de la Force de paix au Kosovo (KFOR) et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), pour promouvoir la sécurité, la stabilité et le respect des droits de l'homme au Kosovo.

Nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à M. Ivica Dačić, Premier Ministre de la Serbie, et à M. Hashim Thaçi, Premier Ministre du Kosovo, et les remercions de leurs déclarations aujourd'hui.

L'Australie se félicite des progrès tangibles accomplis dans l'application de l'accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations conclu entre la Serbie et le Kosovo le 19 avril. Les avancées réalisées dans des domaines importants, telles les nominations à la tête de la nouvelle équipe de la police régionale du nord du Kosovo, sont premières mesures positives. Ces progrès sont en grande partie imputables au leadership dont ont fait montre les deux Premiers Ministres. Nous les félicitons de leur détermination à surmonter les nombreux obstacles politiques, sécuritaires et administratifs auxquels se heurte l'application de l'accord. Nous voudrions aussi saluer le rôle central joué par l'Union européenne, et en particulier par la Haute Représentante, Catherine Ashton, dans la facilitation du dialogue entre Belgrade et Pristina.

Le principal fait politique de ces derniers mois aura été, bien évidemment, la tenue des élections municipales. L'Australie salue la tenue de ces élections, qui attestent de la volonté des autorités kosovares à favoriser l'avènement d'un Kosovo multiethnique. Nous saluons aussi le rôle positif joué par les dirigeants serbes s'agissant de favoriser la participation aux élections, et par l'OSCE s'agissant de faciliter les arrangements d'ordre logistique et procédural dans des conditions difficiles.

L'Australie condamne les attaques qui ont visé trois bureaux de vote à Mitrovica-Nord et les autres actes hostiles qui ont marqué le premier tour des élections du 3 novembre. Nous saluons l'engagement pris par les autorités serbes et kosovares de faire en sorte que les instigateurs de la violence soient poursuivis en justice. Malgré l'intimidation dont ont fait l'objet des électeurs dans le nord du Kosovo, nous sommes encouragés par le taux de participation enregistré lors du premier tour dans tout le pays, notamment en ce qui concerne les Serbes du Kosovo, plus particulièrement au sud de l'Ibar.

Malgré le revers temporaire enregistré à Mitrovica-Nord le 3 novembre, nous sommes encouragés par les informations faisant état d'un déroulement pacifique et sans heurts des nouvelles élections qui y ont été organisées le 17 novembre. Nous formons l'espoir que le bon déroulement de ces nouvelles élections contribuera à l'instauration d'une paix et d'une stabilité permanentes au Kosovo, dans l'intérêt de tous ses citoyens.

Les élections municipales de cette année sont essentielles pour garantir la légitimité des institutions de gouvernance locale du Kosovo, particulièrement dans le nord, jetant ainsi les bases de la poursuite de l'application de l'accord du 19 avril. Il importe aujourd'hui de n'épargner aucun effort pour garantir une large participation des Kosovars de toutes les origines ethniques au second tour des élections, prévu le 1^{er} décembre, partout où le scrutin aura lieu.

Malgré l'évolution positive constatée durant l'ensemble de la période considérée, certains incidents qui suscitent une grave préoccupation ont eu lieu. L'Australie condamne sans réserve l'attaque perpétrée contre le convoi d'EULEX près de la municipalité de Zvečan dans le nord du Kosovo le 19 septembre. Nous avons été attristés par la mort du membre lithuanien d'EULEX dans l'attaque et saluons les efforts faits par les parties pour en traduire les auteurs en justice.

Les progrès impressionnants accomplis au cours de la période considérée ont permis à la Serbie et au Kosovo de progresser, chacune de son côté, sur la voie de l'intégration européenne. La Serbie entamera incessamment ses négociations avec l'Union européenne (UE), et en octobre ce sera au tour du Kosovo d'entamer les négociations sur un accord de stabilisation et d'association. Nous félicitons les deux Premiers Ministres de continuer de participer activement au dialogue mené sous les auspices de l'UE aux fins d'un avenir pacifique et prospère pour leurs pays.

M^{me} DiCarlo (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zarif, de son exposé. Nous souhaitons aussi une chaleureuse bienvenue au Conseil au Premier Ministre Thaçi et au Premier Ministre Dačić, et les remercions de leur attachement au processus de dialogue et de leur détermination à régler, rapidement et de façon constructive, les questions litigieuses au fur et à mesure qu'elles émergent. Leur leadership atteste de la valeur intrinsèque de la communication directe comme moyen d'apaiser les tensions et de resserrer la coopération entre États.

Je voudrais exprimer les plus sincères condoléances des États-Unis à la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) et à la famille de l'officier des douanes qui a été tué dans le nord du Kosovo le 19 septembre. EULEX joue un rôle inestimable au Kosovo, et l'officier a payé le prix ultime pour que se réalisent les perspectives de paix.

Je voudrais aujourd'hui parler des dernières élections, de la poursuite de l'application de l'accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations et des progrès accomplis sur la voie de l'intégration à l'Union européenne (UE).

Premièrement, les États-Unis félicitent le Kosovo, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et toutes les personnes et organisations qui ont contribué au succès des élections municipales du 3 novembre, et remercient le Kosovo et la Serbie de leurs efforts pour encourager la participation des électeurs. Les élections ont été ordonnées, transparentes et crédibles dans la plupart des régions et auront été une importante mesure facilitant la participation de toutes les communautés à l'infrastructure politique et administrative du Kosovo. Nous sommes heureux de constater que des électeurs ont pu dénoncer en toute liberté, auprès des autorités du Kosovo, les irrégularités sporadiques, ce qui reflète aussi bien leur respect des institutions kosovares qu'un authentique attachement au processus démocratique.

Tous les habitants du Kosovo devraient pouvoir exercer leur droit de voter pour les représentants de leur choix, sans peur et loin de toute intimidation. C'est pourquoi nous condamnons les incidents violents qui ont eu lieu au niveau de différents bureaux de vote dans le nord du Kosovo. Nous ne devons pas laisser les actes d'un petit nombre compromettre les avancées que le Kosovo a réalisées sur la voie de la démocratie. Dans ce contexte, le taux de participation et le bon déroulement du scrutin organisé à Mitrovica-Nord le 17 novembre nous semblent encourageants. Ces élections ont montré que le Kosovo est capable d'organiser à l'avenir des élections conformes aux normes internationales et à ses aspirations européennes. Nous espérons maintenant que le deuxième tour des élections se déroulera également dans le calme le 1^{er} décembre.

Deuxièmement, les États-Unis appuient la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie, qui est cruciale pour la stabilité et la réconciliation dans la région. Nous saluons les progrès accomplis par les deux pays dans le cadre du dialogue facilité par l'Union

européenne. Les élections municipales au Kosovo ne sont qu'un aspect, bien qu'essentiel, de l'accord du 19 avril. Nous attendons des Gouvernements kosovar et serbe qu'ils poursuivent la pleine mise en œuvre de tous les éléments de l'accord et de tous les accords précédents, notamment en ce qui concerne la gestion intégrée des frontières.

Nous félicitons les deux Gouvernements d'avoir conclu de nouveaux accords ces dernières semaines, en particulier dans les domaines des télécommunications et de l'énergie. Les deux Premiers Ministres et la Haute Représentante de l'Union européenne, M^{me} Ashton, méritent nos éloges et un appui continu à leurs efforts. Nous remercions également EULEX et l'OTAN d'aider à la mise en œuvre des accords conclus dans le cadre du dialogue.

Enfin, les États-Unis estiment que les élections et les progrès enregistrés dans le cadre du dialogue constituent des avancées importantes sur la voie de l'adhésion du Kosovo et de la Serbie à l'Union européenne. Nous appuyons énergiquement la volonté de la Serbie d'adhérer à l'Union européenne et, sous réserve de la pleine mise en œuvre de l'accord du 19 avril, nous espérons que le Conseil européen votera pour le lancement des pourparlers d'adhésion avec la Serbie.

Nous nous félicitons également de l'ouverture, le 28 octobre, des négociations entre l'Union européenne et le Kosovo en vue de la signature d'un accord de stabilisation et d'association. Cet événement historique témoigne des progrès accomplis par le Kosovo tant en ce qui concerne les réformes internes que la normalisation de ses relations avec la Serbie. Le nombre croissant de pays qui reconnaissent le Kosovo, soit désormais la majorité des États Membres de l'ONU, en atteste également.

Les États-Unis se tiennent prêts à accompagner les efforts que déploie le Kosovo pour mettre en œuvre les réformes qui s'imposent pour la réalisation de ses objectifs d'intégration euro-atlantique, notamment en matière de renforcement de l'état de droit, de lutte contre la criminalité et la corruption, de protection des droits des minorités et de développement d'une économie de marché solide.

M. Laassel (Maroc) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Farid Zarif, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo, de la présentation du rapport du Secrétaire général portant sur l'exécution du mandat de la Mission d'administration intérimaire

des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et les récents événements au Kosovo pour la période allant du 16 juillet au 15 octobre 2013 (S/2013/631). Je remercie également S. E. M. Ivica Dačić, Premier Ministre de la Serbie, et M. Hashim Thaçi, pour les éclairages qu'ils ont apportés.

Nous soulignons tout d'abord notre satisfaction quant à l'engagement de la MINUK à promouvoir un dialogue constructif entre les parties concernées, en étroite collaboration avec les acteurs régionaux et internationaux, et louons le rôle positif de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, de la Force de paix au Kosovo (KFOR) et de la Mission État de droit menée par l'Union européenne (EULEX). Sur le plan politique, nous notons également les réunions de haut niveau tenues durant la période considérée entre le Premier Ministre serbe et M. Hashim Thaçi, à Bruxelles, sous les auspices de l'Union européenne, dans le cadre de la mise en œuvre du premier accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations conclu entre Belgrade et Pristina le 19 avril.

À cet égard, nous tenons à saluer le rôle important joué par la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M^{me} Catherine Ashton, et les efforts qu'elle consent en vue de résoudre tout blocage entre les responsables kosovars et serbes. Les réunions précitées ainsi que les discussions techniques des groupes de travail ont été d'une grande utilité pour fléchir l'intransigeance des parties sur plusieurs volets, dont notamment les préparatifs et la conduite des élections municipales kosovares le 3 novembre dernier et le rapprochement des vues pour le règlement des questions relatives aux télécommunications, à l'énergie, à la sécurité et à la justice.

Cela dit, l'accord du 19 avril sur la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina continue de rencontrer des difficultés, en raison entre autres du blocage de lois nécessaires à sa mise en œuvre ainsi que du scepticisme de quelques factions politiques, ce qui a provoqué des tensions politiques dans le nord du Kosovo, surtout au sujet des élections, allant jusqu'à des campagnes contre la participation aux élections municipales. La dissolution des quatre administrations municipales dans le nord du Kosovo ainsi que les craintes de répercussions socioéconomiques ont également exacerbé les tensions.

Les efforts de la MINUK dans plusieurs domaines, notamment le rapprochement des vues et le fléchissement des positions des parties, la facilitation

de la diffusion des notices rouges d'INTERPOL, les communications régulières entre le Kosovo, INTERPOL et ses États membres, la certification des documents, ainsi que ses efforts pour connaître le sort des disparus, méritent encouragements et appréciation. Nous louons également les efforts déployés par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, qui a rapatrié 313 personnes entre janvier et septembre 2013 et enregistré, entre juillet et septembre, 90 personnes issues de minorités candidates au rapatriement au Kosovo.

L'Organisation internationale pour les migrations joue elle aussi un rôle important qui mérite toute notre considération, notamment en ce qui concerne l'aide apportée aux communautés d'accueil, aux rapatriés et aux membres des communautés non majoritaires partout au Kosovo en leur fournissant des biens économiques dans le cadre du programme de stabilisation des communautés de l'Union européenne. Lesdits efforts conjugués ont permis de maintenir une situation sur le plan de la sécurité calme dans l'ensemble, ce qui a donné lieu à la tenue du dialogue de haut niveau. Ils ont contribué au recul du nombre d'incidents durant la période considérée.

Néanmoins, l'incident grave du 19 septembre dernier, qui a coûté la vie à un douanier d'EULEX, a interrompu cette tendance de calme et plongé la région dans un climat d'incertitude politique provoquant des craintes ayant des répercussions sur la vie socioéconomique. Nous déplorons cette perte de vie humaine. Ce revirement nécessite des efforts supplémentaires pour instaurer un climat durable de confiance pour résoudre toutes les questions en suspens.

La protection du patrimoine culturel et des sites religieux est une responsabilité partagée. En outre, la tenue du dialogue interreligieux par le biais d'une conférence à laquelle participent des représentants de toutes les confessions, islamique, orthodoxe serbe, catholique, évangélique protestante et juive, est de nature à apaiser les tensions et à enraciner la tolérance en vue de tourner définitivement la page d'une période tourmentée pour en ouvrir une autre basée sur le dialogue et la tolérance.

Enfin, il faut saluer l'engagement et les efforts de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo et des forces de la KFOR, qui continuent à jouer un rôle extrêmement important entre les parties dans le but d'avancer sur les questions qui les divisent et surtout de pousser vers une solution politique qui soit

globale et inclusive, conformément aux dispositions de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

M. M'Beou (Togo) : Je remercie M. Farid Zarif pour la présentation du rapport trimestriel du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) (S/2013/631). Je salue la présence à cette séance des Premiers Ministres de la Serbie et du Kosovo et les félicite de leurs déclarations.

Je limiterai mon intervention à quelques commentaires relatifs aux progrès du processus de normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie, au regard de l'accord historique qu'ils ont signé le 19 avril 2013, et à la situation en matière de sécurité au Kosovo.

En dépit des obstacles répétés résultant notamment des divergences d'interprétations occasionnelles, qui auraient pu bloquer le processus de normalisation, le Kosovo et la Serbie ont continué, sans relâche, leurs efforts pour la mise en œuvre de l'accord précité. Le Togo salue le rôle majeur que l'Union européenne continue de jouer afin d'aider les parties à surmonter leurs difficultés. Les rencontres de haut niveau entre les autorités serbes et kosovares, organisées sous son parrainage, et les groupes de travail technique bilatéraux, qui poursuivent leurs travaux, ont incontestablement facilité la réalisation d'importantes avancées dans l'application de cet accord.

Mon pays note avec satisfaction que cette dynamique de dialogue a rendu possible l'organisation pour la première fois dans tout le Kosovo d'élections municipales au cours de ce mois. En s'engageant en effet à lever les obstacles d'ordre politique et procédural et à régler les problèmes logistiques qui jalonnaient l'organisation de ce scrutin, et en convenant, entre autres, de la participation des personnes déplacées et de la représentation des Serbes du Kosovo à la Commission électorale centrale, les parties ont ouvert la voie à un scrutin transparent et crédible. Leur implication forte pour permettre une participation importante des Serbes du Kosovo à ce scrutin, d'une part, et pour assurer sa bonne tenue, d'autre part, témoigne de leur ferme engagement à œuvrer définitivement pour la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie.

Au final, ces élections se sont déroulées, dans l'ensemble, de façon satisfaisante avec une forte participation des Serbes vivant dans les municipalités du sud, ce dont mon pays se réjouit. Toutefois, nous

condamnons la tentative de certains nationalistes serbes, hostiles à la normalisation des relations entre la Serbie et le Kosovo, de compromettre ces élections à travers des actes de violence et des menaces. Mon pays estime que cette logique de contestation est contre-productive. Il est plutôt dans l'intérêt de tous les Serbes du nord du Kosovo de prendre en main la destinée de leurs localités en s'impliquant dans la mise en place et le fonctionnement de l'association des municipalités serbes dont l'accord du 19 avril prévoit un certain degré d'autonomie, notamment en matière de développement économique, de santé et d'éducation.

Comme il est indiqué dans le rapport à l'examen (S/2013/631), la mise en œuvre de l'accord du 19 avril se poursuit dans bien d'autres secteurs. Au rang des points positifs enregistrés se trouvent les arrangements importants auxquels les parties sont parvenues le 8 septembre concernant les télécommunications et l'énergie. De même, nous saluons les efforts entrepris par la Serbie pour transférer aux autorités kosovares les structures parallèles au nord du Kosovo, notamment la police et la justice.

À l'évidence, tous ces progrès n'ont été rendu possibles que grâce au leadership, au courage politique et à l'engagement des dirigeants de la Serbie et du Kosovo de solder progressivement les contentieux qui existent entre les deux parties dans l'intérêt de leurs populations. Le Togo tient à les féliciter pour leurs efforts en vue de parvenir à cet objectif. Les compromis difficiles auxquels ils ont su parvenir doivent pouvoir ouvrir le chemin de l'intégration européenne à la Serbie et au Kosovo. Nous les exhortons à poursuivre dans le même esprit le dialogue sur les questions encore en suspens afin d'assurer une application intégrale de l'accord du 19 avril.

La stabilité et la sécurité continuent de régner globalement au Kosovo. Cependant, comme nous l'avons mentionné plus haut, les tensions politiques et les actes de violence persistent dans le nord, et sont l'œuvre d'une partie de la population qui refuse de s'inscrire dans le processus de normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie. Nous condamnons l'assassinat, intervenu dans ce contexte, d'un douanier de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX), la mission civile européenne, le 19 septembre. Aucun effort ne doit être épargné pour traduire les auteurs de ce crime en justice. Ces incidents, qui sont liés à l'emploi incontrôlé d'armes à feu et d'explosifs et qui visent aussi bien des

civils que le personnel des forces de sécurité kosovares et internationales, nous préoccupent. Le recours à la violence et à des intimidations, pour tenter d'imposer des positions politiques, est inacceptable et nous exhortons les hautes autorités du Kosovo, et plus particulièrement les responsables de la police, à poursuivre les efforts déployés pour enquêter sur chaque incident et traduire leurs auteurs en justice.

Je voudrais terminer en réitérant les félicitations de mon pays à l'Union européenne et particulièrement à sa Haute Représentante, dont le rôle déterminant a permis des avancées notables dans l'application de l'accord du 19 avril, notamment la tenue des récentes élections municipales.

Nos remerciements vont également à la MINUK, à la Force internationale de sécurité au Kosovo, à EULEX, à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et à toutes les organisations partenaires qui accompagnent les autorités du Kosovo et de la Serbie dans la normalisation de leurs relations.

M. Tatham (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo, M. Farid Zarif, de son exposé d'aujourd'hui. Je suis ravi également de souhaiter la bienvenue au Conseil au Premier Ministre kosovar, S. E. M. Hashim Thaçi, et au Premier Ministre serbe, S. E. M. Ivica Dačić.

Le Royaume-Uni s'associe aux autres orateurs qui se sont félicités du grand succès des élections locales organisées au Kosovo le 3 novembre et des efforts déployés aussi bien par la Serbie que le Kosovo pour encourager une large participation. Je salue également la contribution d'organisations internationales, y compris l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX), la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR) et la Mission d'observation électorale de l'Union européenne.

Le Royaume-Uni condamne les actes de violence commis par une minorité d'extrémistes le 3 novembre, notamment l'assaut contre trois bureaux de vote à Mitrovica-Nord. Nous appelons les autorités compétentes à s'assurer que les auteurs soient rapidement traduits en justice.

Il était important que toutes les circonscriptions du Kosovo puissent participer à ces élections. Nous nous félicitons de l'intérêt que les Premiers Ministres Thaçi et Dačić ont manifesté pour les élections municipales,

en particulier leur rencontre rapide après le 3 novembre afin d'envisager de nouvelles mesures pour le processus électoral. Cela souligne l'importance du dialogue qu'ils ont établi en tant que moyen de gérer avec prudence des situations qui pourraient être délicates.

Nous nous félicitons du déroulement pacifique du nouveau scrutin organisé à Mitrovica-Nord le 17 novembre. La coopération entre l'OSCE, la police du Kosovo, EULEX et la KFOR a été exemplaire. L'organisation opportune de nouveaux scrutins prouve que la volonté politique et la coordination peuvent donner lieu à des résultats largement sûrs et positifs. Avant les élections législatives de l'année prochaine, Pristina devrait engager une réforme plus large de son processus électoral.

Le Royaume-Uni est encouragé par le nouvel élan dont bénéficie le dialogue entre le Kosovo et la Serbie, facilité par l'Union européenne, y compris les progrès réalisés dans les domaines de l'énergie et des télécommunications. Nous espérons que les deux parties continueront d'appliquer de bonne foi les accords pertinents et de régler sans tarder toute question en suspens. Nous saluons la participation à ce dialogue des gouvernements kosovar et serbe et convenons avec le Secrétaire général que Belgrade et Pristina, par leur volonté de dialoguer, manifestent un projet d'avenir et de la persévérance.

La normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie fait partie intégrante des voies d'adhésion à l'Union européenne des deux pays. Les deux parties doivent continuer d'appliquer l'intégralité de l'accord de dialogue afin de pouvoir faire des progrès. Le Kosovo et la Serbie doivent également continuer de présenter les avantages que présente cet accord et œuvrer de concert pour une meilleure intégration des Serbes du Kosovo au nord. L'aide continue d'EULEX à la mise en œuvre des accords de dialogue sera indispensable.

Je saisis cette occasion pour condamner sans réserve l'attaque contre EULEX du 19 septembre et rendre hommage à Audrius Šenavičius, le premier membre d'EULEX victime d'actes hostiles, et pour demander à ce que les auteurs de cette attaque soient traduits en justice.

Nous appuyons pleinement et de tout cœur le travail important réalisé par EULEX au Kosovo, y compris l'intégration des institutions dans le nord sous la juridiction du Kosovo. Nous nous félicitons que Belgrade et Pristina aient réaffirmé leur attachement

au dialogue et nous espérons voir de nouveaux résultats concrets.

Le Royaume-Uni a salué le lancement, le 28 octobre, de négociations en vue d'un accord de stabilisation et d'association entre le Kosovo et l'Union européenne, la première étape sur la voie d'une éventuelle adhésion à l'Union européenne. Cette étape marque une nouvelle phase dans les relations du Kosovo avec l'Union européenne, l'OTAN et l'ONU. Le Kosovo est maintenant reconnu par plus de la moitié des États Membres de l'ONU et nous encourageons les pays qui ne l'ont pas encore fait à reconnaître le Kosovo.

Pour terminer, je voudrais me féliciter du climat de plus en plus positif qui caractérise les discussions menées dans le cadre des derniers débats sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo au Conseil, la plupart des membres de cet organe ayant pu se rassembler pour saluer la progression du dialogue entre Belgrade et Pristina ainsi que la coopération et la stabilité accrues qui en résultent. La séance d'aujourd'hui a jusque-là maintenu cette tendance. Dans ce contexte, nous nous demandons si le Conseil devrait envisager de se réunir moins souvent pour débattre de cette question.

M. Oh Joon (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo, M. Farid Zarif, pour son exposé. Je tiens également à saluer la présence du Premier Ministre Ivica Dačić et du Premier Ministre Hashim Thaçi à la présente séance du Conseil. Aujourd'hui, je voudrais faire trois observations sur la situation au Kosovo.

Premièrement, la République de Corée se félicite des progrès considérables réalisés dans l'application de l'accord historique du 19 avril entre Belgrade et Pristina. Grâce à l'excellent leadership politique du Premier Ministre Dačić et du Premier Ministre Thaçi, de nombreux défis ont été relevés et les progrès se sont maintenus dans nombre de secteurs importants, dont les services de police, les télécommunications et l'énergie. L'engagement actif de l'Union européenne, en particulier de la Haute Représentante, M^{me} Catherine Ashton, a joué un rôle déterminant en la matière. C'est pourquoi nous appelons Belgrade et Pristina à continuer à faire fond sur ces résultats durement obtenus et à intensifier les efforts menés actuellement pour normaliser leurs relations.

Deuxièmement, nous notons avec satisfaction que les élections municipales du 3 novembre au Kosovo et l'organisation de nouvelles élections dans le nord du Kosovo se sont généralement bien passées. Et Belgrade et Pristina ont, avec l'aide de la communauté internationale, notamment l'Organisation de coopération et de développement économiques, fait d'importants efforts pour garantir le succès de ces élections. Nous croyons que ces dernières élections montrent qu'il existe de bonnes perspectives pour la future consolidation de la paix et de la stabilité au Kosovo et dans la région. Toutefois, le fait d'avoir dû organiser de nouvelles élections dans le nord du Kosovo illustre les grandes difficultés auxquelles Belgrade et Pristina sont confrontées. Il ne faut pas oublier que les griefs et les préoccupations de la minorité serbe du nord du Kosovo constituent toujours un obstacle à la réalisation d'une paix durable et d'une véritable réconciliation. Pour l'avenir, il sera essentiel que le Kosovo et Belgrade déploient des efforts post-électorales pour rallier la bonne volonté des Serbes de souche. C'est pourquoi nous engageons les deux camps à travailler en étroite collaboration pour trouver des moyens pratiques de répondre à leurs préoccupations économiques et politiques et améliorer leur intégration dans la société kosovare.

Enfin, nous sommes préoccupés par les incidents de violence comme celui qui a causé la mort d'un douanier de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX), ainsi que par les violences qui se sont produites pendant les élections dans le nord du Kosovo le 3 novembre. Ces violences, qui ne servent les intérêts de personne, n'ont fait que nuire à la paix et à la sécurité naissantes sur le terrain. Nous exhortons toutes les parties concernées à coopérer pour que les responsables aient à rendre compte de leurs actes et pour que ces violences ne se reproduisent pas. Encore une fois, nous félicitons tout le personnel de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo et d'EULEX, ainsi que les autres partenaires internationaux pour leurs efforts inlassables et les sacrifices consentis en faveur du maintien de la paix et de la stabilité au Kosovo.

M. Gasana (Rwanda) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Farid Zarif pour son exposé très complet. Le Rwanda salue le travail réalisé par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) pour exécuter son mandat sous la direction de M. Zarif. J'apprécie les déclarations faites par M. Dačić, Premier Ministre de la Serbie, et par

M. Thaçi, Premier Ministre du Kosovo. Je leur souhaite la bienvenue à New York.

Sur le plan politique, nous sommes heureux d'apprendre, comme cela a été signalé lors de notre dernière séance d'information (voir S/PV.7026), que la Serbie et le Kosovo ont continué de coopérer à la mise en œuvre du premier accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations, conclu le 19 avril 2013. Le Rwanda se félicite du succès des élections tenues au Kosovo entre le 3 et le 17 novembre. Si nous condamnons la violence et les interruptions provoquées par certains groupes dans trois bureaux de vote du nord du Kosovo, nous saluons le rôle joué par les parties pour l'achèvement réussi de ces élections historiques. Il importe que toutes les parties continuent à œuvrer de concert au règlement des questions en suspens, notamment la mise en place des institutions de l'administration et de la sécurité.

Sur le plan de la sécurité, si nous notons que la situation est restée généralement calme, nous sommes très préoccupés par des incidents qui se seraient produits dans des zones pluriethniques. Nous condamnons énergiquement l'attaque contre le convoi de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) qui se dirigeait vers le point de passage 1 dans le nord du Kosovo, le 19 septembre, attaque qui a coûté la vie à un officier d'EULEX. Nous exprimons nos condoléances à EULEX et à la Lituanie, ainsi qu'à la famille de la victime. Mais nous jugeons positif le fait que Belgrade et Pristina, les dirigeants serbes du nord du Kosovo et les acteurs internationaux ont condamné cette attaque. Toutes les parties concernées doivent œuvrer ensemble à en traduire les auteurs en justice.

S'agissant de l'état de droit, nous saluons les mesures positives prises par l'Assemblée du Kosovo, notamment l'adoption de plusieurs lois visant à améliorer les normes d'état de droit. Nous nous félicitons aussi que l'accord d'entraide juridique conclu entre la Serbie et le Kosovo le 19 mars 2013 dans le cadre du Protocole d'accord relatif à la gestion intégrée des frontières a continué d'être appliqué.

Comme l'indique clairement le rapport (S/2013/631) du Secrétaire général, il faut redoubler d'efforts sur la question du sort des personnes portées disparues et sur le fonctionnement de l'appareil judiciaire du Kosovo. Nous nous félicitons également de l'appui continu accordé par la MINUK et la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo à cet égard.

En matière de droits de l'homme, il est clair que le Kosovo fait d'immenses efforts pour promouvoir les droits des minorités. Nous saluons l'adoption de politiques générales portant sur la promotion des droits des minorités, ainsi que les recommandations visant, à cette fin, à augmenter l'allocation de fonds émanant du budget central.

La finalisation du plan d'action pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) et l'inscription dans le programme législatif du Kosovo d'un nouveau projet de loi sur l'égalité entre les sexes sont également des mesures louables. Tout en exhortant le Kosovo à transformer ces efforts en actions tangibles, nous félicitons la MINUK, l'UNESCO et l'Union européenne pour la constance de leur appui.

Avant de conclure, permettez-moi de rappeler que la coexistence et la tolérance entre toutes les communautés du Kosovo sont d'une importance capitale pour un meilleur avenir et pour la réconciliation de la région. Je salue la MINUK d'avoir constamment facilité les activités de l'UNESCO au Kosovo relatives au patrimoine culturel et religieux. Nous exhortons les autorités locales à ne pas faire obstruction à l'application des décisions prises à cet égard.

Enfin, il est très important que les autorités du Kosovo redoublent d'efforts pour créer un climat propice au retour des réfugiés. Nous croyons que cela pourrait encourager un grand nombre de réfugiés à rentrer, ce qui est indispensable à l'instauration d'une paix durable.

M. Rosenthal (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, pour la présentation du rapport (S/2013/631). Nous remercions les Premiers Ministres Dačić et Thaçi pour leurs exposés.

Un aspect notable du rapport, ce sont les progrès réalisés dans l'application du premier accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations, conclu entre la Serbie et le Kosovo le 19 avril. Les élections sont d'une importance clef pour la mise en œuvre de cet accord. Nous déplorons les violences survenues dans le nord du Kosovo au cours des élections municipales le 3 novembre, ce qui risque de compromettre l'accord conclu entre les parties. Cependant, nous notons que les élections annulées et réorganisées le 17 novembre se sont déroulées sans difficulté majeure. Nous devons à présent nous concentrer sur la période post-électorale, au cours de laquelle les futurs représentants élus devront continuer de collaborer à la mise en œuvre des accords

entre Belgrade et Pristina. C'est un moment critique dans les relations entre la Serbie et le Kosovo, et le Conseil de sécurité doit en suivre de près l'évolution. L'appui de la communauté internationale et son engagement au Kosovo demeurent également essentiels.

Comme nous l'avons dit dans le dernier débat sur la question (voir S/PV.7026), nous considérons que la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) a un rôle central à jouer dans cette nouvelle phase de mise en œuvre de l'accord du 19 avril. Nous nous félicitons de ce que la MINUK intensifie ses efforts et sa collaboration avec toutes les parties concernées face aux principaux problèmes qui se posent sur le terrain. Nous appuyons les efforts qu'elle déploie pour s'acquitter des fonctions de médiation et de facilitation dans le nord du Kosovo. Nous la soutenons également dans ses efforts pour servir de canal de communication entre les représentants municipaux et les minorités afin de garantir la prestation efficace des services publics et sociaux.

Enfin, il y a toute une gamme d'activités dans lesquelles la MINUK a continué de mettre à profit ses capacités et ses ressources afin d'apaiser les tensions et de réduire les incidents. Il importe donc que la MINUK continue de bénéficier de tout l'appui nécessaire pour renforcer sa présence au Kosovo, en particulier dans le nord.

Sur le plan de la sécurité, nous constatons que, d'une part, la situation globale est demeurée relativement calme, mais que, par ailleurs, les tensions ont persisté dans le nord du Kosovo. À l'instar des autres membres, nous condamnons l'incident ayant provoqué la mort, le 19 septembre, d'un douanier de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) et espérons que tout sera fait pour éviter que des incidents de ce type ne se reproduisent. Nous comptons qu'une enquête sera menée sur cette affaire afin d'identifier les responsables et de les traduire en justice.

S'agissant du travail de l'Équipe spéciale d'enquête chargée d'analyser les allégations de traitements inhumains de migrants et de trafic d'organes humains, nous notons avec intérêt les informations contenues à ce sujet dans l'annexe au rapport d'EULEX (S/2013/631, annexe I). Nous suivons de près l'avancée des progrès.

Pour finir, nous réaffirmons la primauté de la résolution 1244 (1999) en tant que cadre juridique applicable au Kosovo, de même que l'importance du plein respect du droit international. Nous remercions

le Représentant spécial des efforts qu'il continue de déployer en vue de promouvoir la réconciliation des communautés du Kosovo.

M. Oyarzábal (Argentine) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, de sa présentation du rapport (S/2013/631) sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Nous nous félicitons également de la participation du Premier Ministre serbe, M. Ivica Dačić, et de M. Hashim Thaçi à la présente séance.

Une fois de plus, l'Argentine tient à souligner, en premier lieu, le rôle fondamental que joue l'ONU, par l'intermédiaire de la MINUK, au Kosovo en oeuvrant à la sécurité, à la stabilité et au respect des droits de l'homme, ainsi que par sa coopération avec la Force de paix au Kosovo et la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX), qui conservent une position de neutralité à l'égard du statut, sous les auspices de l'ONU. L'Argentine, qui avait voté pour la résolution 1244 (1999) alors qu'elle siégeait, également, au Conseil de sécurité, estime que cette résolution demeure la base juridique internationale à appliquer au Kosovo si l'on veut parvenir à une solution globale par la voie politique et des négociations.

L'importance de la MINUK sur le terrain vient d'être mise en évidence par les succès enregistrés dans le cadre de la tenue des élections municipales au Kosovo. Nous exprimons notre préoccupation face aux actes de violence et d'intimidation qui sont venus perturber le libre exercice des droits démocratiques dans le nord du Kosovo pendant les élections du 3 novembre. Le rôle de la Mission a été fondamental à cet égard, et, grâce aux efforts déployés par les parties, nous pouvons désormais nous réjouir de ce que le processus ait pu aboutir comme prévu avec la tenue des élections, dimanche dernier, 17 novembre, au cours desquelles le reste des électeurs a pu exercer ses droits. Nous ne pouvons qu'abonder dans le sens du Secrétaire général lorsqu'il salue les efforts déployés par les parties pour mener à bien ce processus. Nous soulignons l'esprit constructif qui a permis de résoudre les questions relatives au scrutin, et en particulier les accords qui ont permis de faciliter les élections dans le nord, y compris la question du vote des personnes déplacées.

La République de Serbie, en particulier, a donné suffisamment de preuves de son attachement véritable à la réussite du processus, en application de l'accord conclu en avril 2013 et des résultats du dialogue facilité par

l'Union européenne. Les dirigeants politiques serbes ont su répondre avec persévérance et clairvoyance politique aux multiples défis qui se sont fait jour, en prenant des mesures qui ont permis la pleine participation de tous les secteurs.

Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport, des progrès louables ont été faits en ce qui concerne la transition convenue au sein des structures locales de l'État, grâce à des mesures positives de sensibilisation des collectivités locales du nord du Kosovo, destinées à les encourager à participer aux élections, à renforcer la confiance, ainsi qu'à répondre à leurs inquiétudes et à faire droit à leurs préoccupations.

Il est clair qu'il faut promouvoir le premier accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations dans le but de stabiliser la situation par la voie du compromis, de la confiance et du dialogue. Nous formons le voeu que d'autres réunions continueront de se tenir entre les parties en vue de progresser dans la mise en œuvre de cet accord et d'accélérer le règlement politique des questions en souffrance. Nous encourageons les parties à poursuivre sur cette voie d'avancées et de progrès, conformément à la résolution 1244 (1999), et à respecter la lettre de l'accord, pour refermer, dans un processus pacifique et de bonne foi, toutes les blessures du passé.

Même si nous trouvons encourageante la situation de calme général qui a régné au Kosovo pendant la période à l'examen, nous ne devons pas cesser de nous intéresser à celle qui prévaut, sur le plan de la sécurité, à Mitrovica-Nord où une action coordonnée est nécessaire pour que les problèmes soient résolus de bonne foi en vue d'éviter de futures tensions.

Nous condamnons l'incident ayant provoqué la mort tragique d'un fonctionnaire d'EULEX, en septembre, et nous joignons à l'appel lancé à toutes les parties pour qu'elles coopèrent étroitement à l'enquête visant à identifier les responsables et à les traduire en justice, et fassent tout leur possible pour éviter que pareils incidents ne se reproduisent à l'avenir.

Il convient ici aussi de rappeler que l'important travail de la MINUK demeure essentiel pour appuyer au maximum le processus politique, en accordant une attention toute particulière aux questions relatives à la mise en œuvre de l'accord du 19 avril.

Concernant la protection du patrimoine culturel et religieux, nous trouvons profondément réconfortants les progrès enregistrés en matière de

reconstruction – question considérée par la MINUK comme une priorité –, et qui augurent bien de la poursuite des activités en cours, propices à la réconciliation entre les communautés, et du grand succès que représentera le processus de restauration que l'UNESCO, en coordination avec la Mission, réalisera au cours des trois prochaines années avec le financement de l'Union européenne.

L'Argentine considère qu'il est de la plus haute importance d'assurer le respect des droits fondamentaux des personnes déplacées et de leur permettre de retourner sur leur lieu d'origine afin qu'elles puissent jouir de leurs droits fondamentaux et ne soient pas l'objet de discriminations. Il est fondamental de continuer à œuvrer au retour et à la réintégration définitive des populations déplacées à l'intérieur du pays, en facilitant, en particulier, l'accès au logement, aux services de base et à l'emploi, ainsi qu'en accélérant l'établissement des documents d'état-civil et en prévenant les problèmes de sécurité. L'assistance technique de la MINUK est primordiale à cet égard.

Il importe également de continuer d'accorder la priorité aux efforts permettant de remédier aux séquelles et aux conséquences du conflit, y compris les affaires pendantes relatives aux personnes portées disparues, mais également de promouvoir et de protéger tous les droits fondamentaux. À cet égard, nous notons avec satisfaction que la MINUK continue d'appuyer les démarches engagées pour connaître le sort des personnes disparues. Bien entendu, nous prenons également acte de la première conférence de presse commune donnée depuis Pristina et Belgrade par les représentants des Albanais et des Serbes du Kosovo membres de l'Association des familles de personnes disparues et kidnappées. Nous nous associons à leur appel aux acteurs concernés à redoubler d'efforts et à intensifier leur coopération afin de ne pas permettre que l'impunité soit la réponse aux graves violations des droits de l'homme qui ont été commises.

Nous voudrions attirer l'attention sur le travail réalisé par la MINUK dans son action d'appui à l'état de droit, en particulier sa collaboration avec toutes les parties concernées relativement aux principaux problèmes rencontrés sur le terrain. Comme l'indique à juste titre le Secrétaire général dans son rapport, il est également indispensable que les différentes entités internationales présentes au Kosovo continuent de continuer de renforcer leur coopération mutuelle dans l'objectif commun d'aider à créer les conditions

propices pour les prochaines étapes de la mise en œuvre de l'accord du 19 avril.

Pour terminer, nous voudrions mettre en exergue le travail réalisé par le Représentant spécial du Secrétaire général en vue de promouvoir la sécurité, la stabilité et le respect des droits de l'homme au Kosovo, conformément à la résolution 1244 (1999).

M. Mehdiyev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, de son exposé.

Nous saluons la participation à la présente séance du Premier Ministre de la Serbie, S. E. M. Ivica Dačić. Nous le remercions, ainsi que M. Thaçi, de leurs déclarations.

Je voudrais réaffirmer la position de l'Azerbaïdjan, qui se fonde sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République de Serbie et la non-reconnaissance de la déclaration d'indépendance unilatérale du Kosovo.

La résolution 1244 (1999) reste le cadre juridique international contraignant pour parvenir à un règlement global à l'issue d'un processus de négociation politique. Une fois de plus, nous tenons à souligner le rôle important de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Il convient de saluer l'étroite coopération qui se poursuit entre la Mission et les communautés sur le terrain, ainsi qu'avec toutes les autres présences internationales autorisées, pour améliorer les chances de succès du dialogue politique. La MINUK doit maintenir et renforcer le rôle clef qu'elle joue en assurant la coordination de tous les efforts internationaux dans le cadre de sa position de neutralité quant au statut du Kosovo, tel que prévu dans la résolution 1244 (1999).

L'Azerbaïdjan se félicite de l'engagement des parties en faveur du dialogue mené sous les auspices de l'Union européenne et des progrès accomplis jusqu'à présent dans l'application de l'accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations conclu le 19 avril, ainsi que dans l'application du plan qui a été adopté le 22 mai à la suite de cet accord. Nous notons avec satisfaction que les deux parties se sont réunies régulièrement au cours de la période considérée et félicitons Belgrade et Pristina des efforts consentis afin de préserver les acquis importants enregistrés. Les accords conclus récemment dans les secteurs des télécommunications, de l'énergie, de la police et de la justice peuvent être considérés comme un bon point de

départ et pourraient permettre de conclure des accords dans d'autres domaines pertinents.

Nous prenons note des efforts déployés en vue de la conduite sans heurt des élections municipales kosovares. Nous engageons les parties à continuer de s'employer résolument à trouver un accord sur les questions litigieuses sur la base de solutions mutuellement acceptables. Cela est essentiel pour le renforcement de la stabilité et du bien-être de la région.

Nous estimons qu'il s'agit d'un signe positif que la situation globale sur le plan de la sécurité soit généralement restée calme au Kosovo au cours de la période considérée, à l'exception des violences sporadiques dans le nord du Kosovo. Cependant, il est clair qu'il reste encore beaucoup à faire pour assurer une stabilité durable. Le règlement des problèmes non résolus hérités du conflit doit rester l'une des plus hautes priorités, afin de veiller à ce que tous les auteurs de crimes de guerre et d'autres actes criminels soient traduits en justice. Des efforts supplémentaires s'imposent également pour régler la question du sort des personnes encore portées disparues à la suite du conflit.

Au cours de la période considérée, la situation s'est relativement améliorée en ce qui concerne les retours volontaires de personnes déplacées au Kosovo. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Organisation internationale pour les migrations et la MINUK pour assurer le suivi de ce processus et mettre en œuvre les politiques nécessaires en vue de faciliter leur retour. Dans ce contexte, il convient de donner en particulier la priorité à la question de la sécurité.

Nous saluons également les efforts de la MINUK et les contributions apportées par les autres partenaires internationaux pour faciliter les activités de l'UNESCO au Kosovo en vue de la restauration du patrimoine culturel et religieux.

Pour terminer, je tiens à féliciter la MINUK pour ses efforts soutenus visant à maintenir la paix et la stabilité au Kosovo et à surmonter les nombreux obstacles à la réalisation de cet objectif, sous la direction du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zarif.

Le Président (*parle en chinois*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

Je voudrais remercier M. Zarif, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé. Je salue

également la présence à la présente séance du Premier Ministre de la Serbie, S. E. M. Dačić, et je le remercie de sa déclaration. J'ai également écouté attentivement la déclaration de M. Thaçi.

La Chine respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Serbie et comprend les préoccupations légitimes de la Serbie à l'égard de la question du Kosovo. La résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité constitue la base juridique fondamentale du règlement de la question du Kosovo. La Chine estime que la meilleure démarche est de parvenir, par le dialogue et la négociation, à un règlement mutuellement acceptable, conformément aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et dans le cadre des résolutions pertinentes du Conseil. La Chine salue les efforts déployés par la Serbie pour trouver une solution politique à la question du Kosovo et se félicite du dialogue pragmatique et constructif dans lequel Belgrade et Pristina se sont engagés activement. Nous nous félicitons également des accords conclus récemment par les deux parties concernant les télécommunications et l'énergie.

La Chine a pris note du fait que la situation globale sur le plan de la sécurité est généralement restée calme au Kosovo, grâce aux efforts des parties concernées. Après les violences électorales du 3 novembre dans le nord du Kosovo, le Premier Ministre Thaçi et les autres acteurs concernés ont appelé les électeurs dans

le nord du Kosovo à mettre de côté les griefs du passé et à participer aux élections de manière responsable. La Chine félicite le Premier Ministre Thaçi pour ses efforts et note avec satisfaction qu'un nouveau scrutin a été organisé le 17 novembre. Nous encourageons les deux parties à poursuivre le dialogue, à mettre effectivement en œuvre les accords qui ont été signés et à œuvrer en vue du maintien de la paix et de la stabilité dans la région des Balkans et dans toute l'Europe.

La Chine salue l'action menée par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), sous l'égide du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zarif, et appuie les efforts que ne cesse de déployer la Mission pour exécuter le mandat du Conseil. Nous espérons que les présences internationales au Kosovo, notamment la MINUK, la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo et la Force de paix au Kosovo pourront renforcer leur coordination et travailler en synergie afin de jouer un rôle constructif en faveur du règlement de la question du Kosovo.

Je reprends mes fonctions de Président du Conseil.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 17 h 20.